

Titre : Architecture pratique. De l'emploi des briques ordinaires dans la construction et la décoration des édifices publics et privés

Auteur : Nicole, D.

Mots-clés : Constructions en brique *France*19e siècle ; Décoration et ornement architecturaux*France*19e siècle ;

Description : 1 vol. ([4 p.]-IV-30 p.-[2] pl. en coul.) ; 36 cm

Adresse : Paris : Ducher et Cie, 1877

Cote de l'exemplaire : CNAM-BIB 4 Le 177

URL permanente : <http://cnum.cnam.fr/redirect?4LE177>

DE L'EMPLOI
DES
BRIQUES ORDINAIRES
DANS LA CONSTRUCTION ET LA DÉCORATION
DES ÉDIFICES PUBLICS ET PRIVÉS

PARIS. — IMPRIMERIE ARNOUS DE RIVIÈRE, RUE RACINE, 26

4^o Le 177

ARCHITECTURE PRATIQUE

DE L'EMPLOI

DES

BRIQUES ORDINAIRES

DANS LA

CONSTRUCTION ET LA DÉCORATION

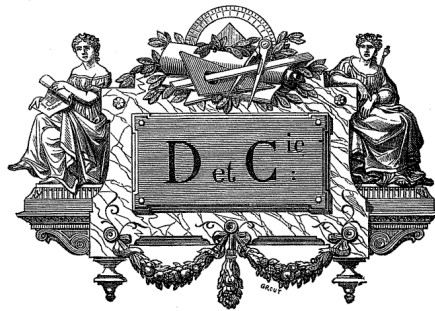
DES

ÉDIFICES PUBLICS ET PRIVÉS

PAR

M. D. NICOLE

ARCHITECTE



PARIS

LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

DUCHER ET C^{IE}

ÉDITEURS DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES ARCHITECTES

51, RUE DES ÉCOLES, 51

1877

DE L'EMPLOI
DES
BRIQUES ORDINAIRES
DANS LA CONSTRUCTION ET LA DÉCORATION
DES ÉDIFICES PUBLICS ET PRIVÉS

INTRODUCTION

La brique est, peut-être, de tous les matériaux de construction, le plus généralement et le plus universellement employé, soit qu'on s'en serve concurremment avec la pierre, soit qu'elle soit mise en œuvre seule, partout où la pierre est rare, ou d'un prix de revient trop élevé.

Aussi trouve-t-on des exemples d'emploi de la brique, cette pierre artificielle façonnée par l'industrie de l'homme pour remplacer la pierre naturelle, jusque dans l'antiquité la plus reculée.

Les premières briques furent faites d'argile mélangée de paille hachée, séchées simplement à l'air et durcies par l'action du soleil; mais elles avaient le grand défaut de ne pas résister à l'humidité.

Dans les ruines de Babylone, on trouve encore de ces briques crues, et les anciens Égyptiens

ont construit, avec cette matière, des monuments qui se sont conservés jusqu'à nos jours. Les anciens Grecs et les Romains ont fait aussi usage des briques crues, tant pour les habitations particulières que pour les édifices publics.

Ces mêmes peuples ont employé également la brique, cuite dans des fours. Les Égyptiens, les Grecs et les Romains s'en servirent successivement : pour monter des pieds-droits, en pleine maçonnerie, et même comme revêtement de murailles. Les Romains s'en servirent encore dans la construction des voûtes, dont le principe était ignoré de leurs prédécesseurs.

Toutefois, il est rare de trouver, dans les constructions qui nous restent de ces temps reculés, la brique exclusivement employée; on la voit plus généralement alliée à la pierre, celle-ci formant les principaux points d'appui, les corniches, les bandeaux et autres ornements d'architecture, et la brique servant de remplissage. Le Colysée, à Rome, est un bel exemple de ce genre de construction mixte, où la pierre, qui joue le principal rôle par sa force et sa beauté, constitue la décoration architecturale, tandis qu'à côté d'elle la brique sert de remplissage.

Cependant nous citerons aussi un exemple d'édifice ancien, entièrement en briques et sans mélange de pierre : le temple du dieu Ridicule, élevé au temps d'Auguste. Les pilastres et les corniches sont en briques, les chapiteaux en terre cuite. Les joints en mortier sont très-peu apparents, et la raison en est simple : les lits de briques sont concaves. C'est là, hâtons-nous de le dire, un mode de construction qui, pour un édifice de plus grandes dimensions, pourrait avoir des conséquences funestes.

L'emploi de la brique mélangée à la pierre est fréquent dans les constructions du Moyen Age et de la Renaissance, et ce mélange de matériaux de couleurs différentes, bien ordonné et bien compris, a parfois des effets très-agréables et d'un grand caractère. M. Bailly en a donné quelques beaux exemples, sous le nom de *Polychromie naturelle*, dans *la Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics*, entre autres, la façade de l'église d'Asti (Piémont) et d'anciens murs à Troyes.

M. Berty, dans son livre *la Renaissance monumentale en France*, cite aussi comme exemple de l'emploi judicieux de la brique et de la pierre pour la décoration extérieure d'une construction, les maisons de la place Dauphine, à Paris (1).

(1) « Toutes les maisons en sont doubles et élevées de quatre étages, de plus bâties de briques, couvertes d'ardoises et liées avec des chaînes de pierres faites en bossages et rustiques. Ce mélange de pierres, de briques et d'ardoises fait une union de couleurs qui plait à la vue, et cela, de tous côtés, forme une perspective, non moins enjouée qu'extraordinaire. »

SAUVAL, *Histoire et Antiquités de la Ville de Paris*, tome I, page 69.

Pendant la belle époque de la Renaissance en Italie, l'emploi de la brique alliée à la pierre n'a point été dédaigné; le célèbre palais Farnèse en est la preuve. Nous retrouvons encore cet emploi judicieux dans le palais Caprarole, ce chef-d'œuvre d'un des architectes les plus célèbres de l'époque, Vignole. Dans cet édifice, le grand maître nous a légué de sages leçons, et des principes, dont l'étude est, à notre avis, beaucoup trop négligée de nos jours. Vignole est aujourd'hui un peu démodé, qu'on nous pardonne l'expression, et cependant n'est-ce pas de lui que Rondelet a dit « que la décoration architecturale qu'il traitait n'était qu'une construction bien entendue » ?

Écoutons aussi M. Guénépin parlant du palais de Caprarole : « Si un homme intelligent, « mais sans connaissance en architecture, étudiait la construction, la distribution et l'art « architectural de ce palais, je ne dis pas qu'il serait tout à fait architecte, mais il serait bien « sûr d'avoir un excellent commencement. Vignole n'eût-il fait que ce palais, mériterait « d'être classé parmi les grands artistes du xvi^e siècle (1) ».

Cette question de l'emploi de la brique concurrement avec la pierre demanderait plus de développements que nous ne pouvons lui en donner ici; aussi nous arrêtons-nous pour rentrer dans le programme de notre livre, borné à l'étude seulement, en vue de l'ornementation extérieure, des constructions exclusivement en briques, sur lesquelles nous donnerons des détails plus étendus.

Les briques ordinaires employées dans notre pays étant posées de diverses façons : de champ, à plat, en boutisse ou en panneau, nous ne croyons pas utile d'en donner ici les dimensions (2).

Les Allemands qui, depuis quelques années, ont fait des progrès dans la fabrication de la terre cuite, comme aussi dans l'application de cette matière à l'industrie du bâtiment,

(1) *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics.*

(2) Les briques ordinaires employées dans le nord de la France ont assez généralement 0^m.22 de longueur, 0^m.11 de largeur et 0^m.035 de hauteur.

donnent à leurs briques toutes les dimensions et toutes les formes dont ils peuvent avoir besoin pour l'exécution de leurs constructions.

Nous devons reconnaître qu'ils savent en tirer parti, comme nous le montrent, entre autres, les quelques exemples reproduits par M. César Daly, dans son excellente publication, déjà citée par nous, *la Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics*. Nous y voyons qu'on peut arriver, par l'emploi judicieux et raisonné de la brique, à des motifs de décoration, exécutés à peu de frais et d'un bel effet architectural.

En France, nous pouvons également faire faire, en les commandant spécialement à nos potiers, des briques de toutes dimensions et avec toutes les formes particulières que nous pouvons désirer; mais comme l'emploi de ce genre de matériaux, fort répandu en Allemagne, est, au contraire, assez rare dans notre pays, nous ne nous y arrêtons pas, et nous nous occuperons ici des *briques ordinaires* seulement, en examinant le parti qu'on peut tirer de leur emploi dans les constructions, au point de vue de l'ornementation et de la décoration extérieure des édifices.

DE L'EMPLOI
DES
BRIQUES ORDINAIRES
DANS LA CONSTRUCTION ET LA DÉCORATION
DES ÉDIFICES PUBLICS ET PRIVÉS

I

MURS DE CLOTURE

PLANCHES 1 ET 2.

En général, les auteurs des Traités sur l'Art de bâtir qui s'occupent de la maçonnerie, commencent toujours, ce qui est logique du reste, par la question des fondations. Pour nous, dans ce travail spécialement consacré à une étude sur l'emploi des briques ordinaires, tant au point de vue constructif qu'au point de vue décoratif, nous croyons inutile de nous y arrêter, et nous arrivons immédiatement à la construction des murs en élévation.

Dans son *Traité d'Architecture*, Palladio indique diverses manières d'élever les murs en maçonnerie, dont un, entre autres, était fort en usage chez les Romains, au temps de Vitruve. Comme entrée en matière, nous en donnons un exemple (*fig. 1*).

Ces murs étaient composés de panneaux en forme d'échiquier, formant revêtement et, pour ainsi dire, parois extérieures, et d'une caisse remplie en maçonnerie de ciment. Les angles étaient en briques, et de deux pieds et demi en deux pieds et demi en hauteur, on faisait passer trois rangées de briques sur toute l'épaisseur du mur, de manière qu'il se trouvait ainsi parfaitement lié. Par ce système on obtient une bonne construction, et, par le jeu des lignes qui forment les joints, une certaine décoration qui n'est point sans valeur.

Les murailles ordinaires les plus simples, assez généralement exécutées dans nos contrées, sont unies ; elles ont habituellement une épaisseur de 0^m.34 (une brique et demie en longueur).

Servant à la clôture ou à la séparation des propriétés, ces murailles sont décorées de diverses façons et presque toujours selon la place qu'elles occupent. Ainsi, un mur de clôture situé le long d'une route très-fréquentée ou d'une belle rue, sera assez souvent orné de pilastres, de panneaux, de corniches, etc. La *fig. 2* est un exemple de muraille ornée de pilastres de distance en distance ou par travées de 3 mètres environ. On voit par cette figure que les saillies de corniches ou de soubassements peuvent retourner autour des pilastres ; il arrive cependant assez fréquemment que ces saillies ne font pas retour et sont à l'aplomb des pilastres (*fig. 2*).

Les pilastres ont ordinairement une largeur de 0^m.45 (deux briques en longueur) et une saillie de 0^m.05 ou de 0^m.11 ; leur hauteur, qui est celle de la muraille, dépasse rarement 3^m.50.

Parfois les pilastres se raccordent avec le soubassement et le bandeau sous cordon du couronnement (*fig. 3*) ; ils forment ainsi des panneaux creux.

Très-souvent, l'espace compris entre les pilastres est orné de panneaux creux ou en saillie ; quelquefois ces panneaux sont unis ou bien encore à crossettes dans les angles (*fig. 4*).

Il existe aussi des crossettes ou écoinçons (*fig. 5*), composées de deux parties droites et d'un quart de cercle ou d'un quart de cercle seulement ; mais ce genre de décoration réclame beaucoup de soins. On est obligé de couper les briques pour former la partie circulaire, et leur mise en place doit être faite avec beaucoup de précision. Tous les autres genres d'ornementation de murailles indiqués plus haut ne présentent, réellement, point de grandes difficultés d'exécution.

On peut encore orner les murs de clôture de panneaux circulaires ou en losanges, de croix et de trèfles ; mais, sans entrer dans aucuns détails sur ce genre de décoration, nous nous bornerons à rappeler les difficultés de l'exécution, en ajoutant qu'on ne doit pas en attendre un bel effet architectural sur une muraille d'une hauteur ordinaire. Ces diverses combinaisons conviennent beaucoup mieux aux frises, par exemple, ou à toute autre partie d'une construction d'une petite largeur.

Nous n'avons rien dit des soubassements et des corniches, ces parties d'un mur étant traitées avec des détails étendus dans un de nos chapitres suivants.

En terminant cette appréciation sur les diverses manières d'orner un mur de clôture construit en briques, nous dirons que les dispositions qui nous paraissent les plus convenables sont celles indiquées par les *fig. 2, 3, 4 et 5*.

II

PILIER S

PLANCHE 3-4.

Le plus simple des piliers en briques est le pilier carré. Il est employé pour recevoir les arcs doubleaux, lorsqu'on ne fait pas usage du fer ou de la fonte, pour support des voûtes.

Le pilier carré est encore fréquemment mis en usage pour servir d'appui aux grilles d'entrée de jardins ou d'avant-cours; dans ce cas, il est recouvert d'une pierre qui lui sert de corniche.

Ce genre de pilier a ordinairement 0^m.56 à 0^m.68 de côté (deux briques et demie ou trois briques en longueur), sur une hauteur variant entre 3 mètres et 3^m.50 selon la proportion que l'on veut obtenir et les conditions, dont on doit tenir compte, imposées par les diverses exigences de la place et des lieux (*fig. 6*).

Si l'on veut donner du jeu à ces piliers, on accole sur chacune de leurs faces un pilastre, auquel on donne une saillie de 0^m.05 ou de 0^m.11 et une largeur de 0^m.34 ou de 0^m.45, selon la largeur totale du pilier (*fig. 7*).

Les *fig. 8, 9 et 10* montrent plusieurs piliers de formes différentes. Celui que représente la *fig. 8* est à panneaux creux sur les quatre faces; les champs ont habituellement une largeur de 0^m.22 et une saillie variant entre 0^m.03 et 0^m.05; la largeur ordinaire des panneaux est de 0^m.34. On fait aussi des panneaux en saillie dont les extrémités sont de différentes façons (*fig. 11, 12 et 13*). Ces panneaux ne présentent point de difficultés d'exécution, si ce n'est la coupure des briques et la précision de la pose, pour exécuter convenablement celui que représente la *fig. 12*.

Les diverses combinaisons, avec lesquelles on peut terminer les panneaux en saillie, s'appliquent également et dans les mêmes conditions aux panneaux creux.

Les *fig. 9 et 10* sont des exemples de piliers d'une forme assez originale; le dernier (*fig. 10*) est d'une construction assez bien entendue et d'une décoration qui n'est pas sans valeur. L'autre, au contraire (*fig. 9*), d'une forme bizarre et d'une décoration mesquine, très-peu rationnelle au point de vue constructif, a de plus ce désavantage d'offrir de véritables nids d'ordures dans chacun des angles rentrants situés au-dessus des briques à pan et alternées.

Il est d'autres piliers, dont nous ne croyons pas devoir donner d'exemples, car on les emploie rarement: ce sont le pilier octogonal et le pilier dont le plan est un cercle. Le premier nécessite l'emploi de briques spéciales pour former les angles, ou bien l'ouvrier est obligé de couper les briques ordinaires, ce qui est un travail long et minutieux; quant au second, pour avoir une exécution sans reproche, il faudrait lui donner un diamètre assez grand pour que chacune des

parties de la circonférence, qui ne peuvent avoir moins de 0^m.11 (une brique en largeur), puissent former la ligne circulaire sans brisures.

Nous avons dit précédemment que les piliers étaient habituellement recouverts d'une pierre formant corniche ; assez généralement aussi, on fait un cordon en briques au-dessous de cette même pierre ; un autre cordon, placé à 0^m.25 environ en contre-bas de ce couronnement forme l'achitrave. La frise intermédiaire le plus souvent reste nue ; cependant il est des cas où on la remplit par un petit panneau saillant jouant le triglyphe ou par un trèfle (*fig. 6 et 7*).

Le soubassement des piliers se fait carré ou à pans selon la forme de la partie qui le surmonte.

Lorsqu'on ne couronne pas les piliers par une pierre, on les termine par une maçonnerie à gradins, en forme de pyramide tronquée. Ce mode de construction se rencontre assez fréquemment, surtout à la campagne.

Parmi toutes les formes de piliers que nous venons successivement d'examiner, il en est une qui ne présente aucune difficulté d'exécution, c'est celle du pilier carré ; le pilier formé de quatre pilastres n'est pas non plus bien difficile à construire ; les piliers à panneaux creux ou en saillie sont d'un bon aspect, mais nous ferons observer toutefois qu'il ne nous paraît point rationnel de terminer ces panneaux par des parties circulaires. La forme du pilier (*fig. 10*) nous semble très-convenable.

III

PILASTRES ET MOTIFS D'AVANT-CORPS

PLANCHE 5.

Dans les édifices isolés on orne assez généralement les angles de pilastres qui font retour sur deux faces (*fig. 44*). Pour les maisons contiguës et appartenant à plusieurs propriétaires, on est obligé d'avoir le côté extérieur du pilastre à l'alignement de l'axe du mur séparant les propriétés (*fig. 45*).

La largeur des pilastres, attendu leur grande hauteur, ne doit pas être de moins de 0^m.45 (deux briques en longueur), et la saillie peut varier entre 0^m.05 et 0^m.11.

Les motifs d'avant-corps, que l'on ne doit employer que comme conséquence de la distribution intérieure, peuvent avoir la hauteur totale de la façade ou seulement celle du rez-de-chaussée. Dans ce dernier cas, la décoration, aux étages supérieurs, doit être complétée par des pilastres (*fig. 16*) ; on remarquera que ces pilastres ont une base et un chapiteau,

et que pour donner à l'ensemble de celui-ci un aspect convenable, on est obligé de couper en biseau la première des briques qui le composent.

Les bases et les chapiteaux ne sont pas les seuls ornements dont on puisse décorer les pilastres, particulièrement ceux qui embrassent la hauteur générale d'une façade. Outre les corniches et les cordons de la façade dont le profil peut retourner autour de ces pilastres, on les décore encore de trèfles, comme nous l'avons indiqué dans les *fig.* 14 et 15. Cette décoration a sa raison d'être en ce sens qu'elle marque la place d'une ancre; elle n'offre aucune difficulté dans l'exécution.

Les *fig.* 17 et 18 représentent un genre d'ornementation de pilastres, imitant des chaînes en pierre. La décoration représentée par la *fig.* 18 est rarement employée, celle que nous montre la *fig.* 17 l'est, au contraire, très-fréquemment. On en voit de nombreux exemples dans les gares de chemins de fer, dans certains édifices publics, dans les maisons particulières; on la rencontre même jusque sur des piliers de grilles et des pilastres de murs de clôture. Cette ornementation, toutefois, est critiquée par le savant maître Abel Blouet qui, parlant de certains palais de Ferrare, entièrement exécutés en briques, dit « On y voit des chaînes en tout semblables à celles qu'on fait en pierre de taille; ce genre de décoration résulte trop évidemment de propriétés qui ne sont pas celles des matériaux employés: pour qu'il soit convenable de l'appliquer dans le cas dont il s'agit, on aurait pu la remplacer par des pilastres, par exemple, et non y figurer des refends. »

Nous citerons encore une autre décoration applicable aux pilastres: c'est l'emploi des panneaux creux ou en relief; toutefois, pour obtenir un bon résultat de cette application, il faut que les pilastres aient une largeur de 0^m.68, et encore, avec cette dimension, les deux champs et le panneau ont chacun une largeur égale.

Pour des motifs centraux, et particulièrement dans les gares de chemins de fer, nous avons rencontré de ces pilastres, à panneaux creux ornés de trèfles, ayant une largeur de 0^m.90. La *fig.* 19, nous en offre un exemple. Il est aisé de reconnaître ici un genre d'ornementation d'une exécution très-simple, très-facile, et qui n'est pas sans valeur, surtout lorsqu'il est appliqué à des édifices de dimensions importantes.

IV

OUVERTURES EN PLEIN CINTRE

PORTES ET FENÊTRES CINTRÉES

Dans les articles qui précèdent, nous avons exposé les différents modes de décoration des murailles, des piliers et des pilastres. Nous allons examiner maintenant les dispositions déco-

ratives dont sont susceptibles les ouvertures ou baies qui trouent un mur et qui forment, suivant leur destination, des portes ou des fenêtres.

Ces ouvertures, quelle qu'en soit du reste la forme, sont terminées à la partie supérieure, soit par une ligne droite : plate-bande, soit par une ligne courbe : plein cintre, anse de panier, arc surbaissé. Nous ne nous occuperons pas ici de la plate-bande.

Les ouvertures en plein cintre, quand leurs dimensions le permettent, peuvent être accompagnées d'impostes, d'archivoltes, de clefs et de chambranles. Le même mode de décoration peut s'appliquer également, et sans inconvénient, aux ouvertures en anse de panier. Les ouvertures de châssis ordinaires et de petites portes extérieures, à arcade surbaissée formant presque la plate-bande, peuvent être ornées de chambranles, de clefs, de corniches, d'appuis, de modillons, de consoles, etc.

ARCHIVOLTES ET IMPOSTES

PLANCHES 6 ET 7.

L'ornement le plus simple dont on décore les ouvertures en plein cintre est l'imposte composée d'une brique posée de champ (*fig. 20*) ou de deux briques posées à plat, avec une saillie de 0^m.03. Lorsque l'ouverture en plein cintre est ornée d'une archivolte, on décore l'imposte en conséquence (*fig. 21*).

L'archivolte la plus simple est celle dont l'extrados de l'arcade est couronnée d'une brique à plat (*fig. 20* et *21*). Les *fig. 22* et *23* montrent une archivolte plus compliquée; cette archivolte est composée de l'arcade de 0^m.22, d'une brique à plat et d'une brique de champ. L'imposte est quelquefois complétée, dans ce cas, par une brique de champ formant couronnement. Ce genre de décoration ne nous paraît guère applicable que pour les ouvertures de grandes dimensions. Le plus souvent on se contente de l'imposte représentée *fig. 23*, l'archivolte restant la même.

Nous terminerons les applications de l'archivolte et de l'imposte aux ouvertures en plein cintre par les deux exemples reproduits dans la Pl. 7, *fig. 24* et *25*.

Le premier (*fig. 24*) montre l'agencement des chambranles avec les impostes; cette décoration produit un bel effet, lorsqu'elle est employée pour une suite d'arcades.

Le second (*fig. 25*), d'une disposition assez originale et d'une décoration bien entendue en ce qu'elle est le résultat d'un emploi judicieux de la matière, trouverait une bonne application dans une façade où les vides ne seraient pas nombreux.

CHAMBRANLES DES PORTES ET DES FENÊTRES

PLANCHE 8.

La *fig. 26* nous représente la partie supérieure d'une porte ou d'une fenêtre décorée d'un chambranle; ce chambranle a une largeur de 0^m.22 et une saillie de 0^m.03.

On ne se contente pas toujours d'avoir simplement un chambranle; on termine souvent l'ouverture par une clef qui fait saillie sur le chambranle (*fig. 27*). La largeur de cette clef doit être subordonnée à celle de l'ouverture; cependant elle ne peut pas être de moins de trois épaisseurs de briques, c'est-à-dire d'environ 0^m.20; sa saillie sur le chambranle doit avoir 0^m.02, ce qui donne une saillie totale de 0^m.05 sur le nu du mur; sa hauteur est de 0^m.34 (une brique et demie en longueur).

Le chambranle est quelquefois accompagné d'un contre-chambranle (*fig. 28*), dont la largeur, imposée par la dimension des briques, est de 0^m.11, la saillie de 0^m.02 et celle du chambranle sur le contre-chambranle de 0^m.03. Assez souvent on réunit, à la hauteur de la naissance du cintre, les contre-chambranles par une plate-bande composée de trois épaisseurs de briques et de la même saillie que les contre-chambranles.

On peut former avec le contre-chambranle un motif de fenêtre couronné par une corniche (*fig. 29, 30 et 31*). Dans l'exemple (*fig. 29*), les tympan ou écoinçons sont unis; cependant on ne les exécute pas toujours ainsi; la *fig. 30* nous en montre qui sont formés de triangles.

Cette dernière décoration nous paraît difficile à exécuter, et comme, d'autre part, elle rentre un peu dans le domaine de la menuiserie, au point de vue de la disposition, elle est irrationnelle et ne devrait même jamais être employée. Nous conseillons plutôt l'emploi de la disposition que montre la *fig. 31*; les tympan sont ornés de trèfles d'un bon effet, et ce genre de décoration est bien le résultat d'un emploi raisonné des matériaux mis en œuvre.

Comme nous l'avons dit précédemment, les décorations que nous venons de voir appliquer aux ouvertures en plein cintre peuvent également servir à celle en anses de panier.

APPUIS, CHAMBRANLES ET ARCS.

PLANCHES 9 ET 10.

Il est peu d'exemples de fenêtres qui n'aient pas un appui. Cet appui est généralement formé d'une brique posée de champ qui lui donne une hauteur de 0^m.11; la saillie sur le nu du mur est de 0^m.06. On place souvent au-dessous de ce premier rang une assise de briques à plat, en saillie de 0^m.02 sur le nu du mur. Cet appui ainsi composé peut être établi comme cordon sur toute la longueur de la façade (*fig. 39*), ou bien être simplement appliqué à l'endroit des fenêtres; dans ce dernier cas, il arrive qu'on l'orne de modillons ou de consoles, ainsi que l'indique la *fig. 32*. Les modillons ont alors une largeur de 0^m.22, sur une hauteur variant entre trois et quatre assises de briques; la saillie de la partie inférieure est de 0^m.015 et celle de la partie supérieure de 0^m.03; on raccorde les modillons avec la brique posée à plat au-dessous de l'appui, quand on ne veut pas retourner celle-ci autour des mêmes modillons.

La *fig. 33* est un exemple de la manière dont s'opère le raccordement des chambranles avec le linteau supérieur, dans une ouverture à arc surbaissé. Nous admettons d'abord

que la flèche de l'arc est égale au dixième de la largeur de l'ouverture (1), puis nous ferons remarquer que le dessus du chambranle et les extrémités des montants de ce chambranle qui s'y raccordent, forment une ligne brisée composée de deux parties droites et d'une partie courbe. Ce genre de chambranle est très-commun ; il est, du reste, le plus facile à faire, et l'on n'est obligé de couper les briques que pour la formation du coussin. Quant on veut, au contraire, continuer la courbe supérieure jusqu'aux extrémités des montants (*fig. 34*), les briques doivent être taillées pour la continuation de cette courbe, qui se termine par l'emploi de morceaux de briques triangulaires. Comme effet décoratif, cet arrangement est préférable au précédent, mais il demande des soins minutieux dans l'exécution, et c'est par cette raison, sans doute, que cette disposition est moins fréquemment employée que celle indiquée par la *fig. 33*.

La *fig. 36* est un exemple de dessus de chambranle arasé ; cette décoration n'est pas plus facile à exécuter que celles dont nous venons de parler et elle ne produit qu'un mauvais effet. Cette disposition peut cependant être transformée ; c'est ce que nous verrons lorsque nous étudierons les moyens d'agencer le chambranle avec la corniche.

Le chambranle le plus ordinaire est celui qui encadre simplement la fenêtre. On en trouve entourant le pourtour de l'ouverture (*fig. 34* et *35*), ou bien se reposant sur le cordon d'appui (*fig. 39*). La saillie varie entre 0^m.03 et 0^m.05.

Lorsque des fenêtres ont peu de hauteur par rapport à leur largeur, on peut dissimuler légèrement ce défaut de proportion en formant, au-dessous de l'appui, des crosses qui continuent les montants des chambranles et qui sont composées, en hauteur, d'une assise de briques (*fig. 37*).

On peut également décorer de la même façon, c'est-à-dire avec des crosses, la partie supérieure des montants du chambranle (*fig. 38*). Les crosses commencent ordinairement à deux assises de briques en contre-bas de la naissance de l'arcade, elles se terminent à la partie supérieure des montants du chambranle, de sorte qu'elles ont environ une hauteur de 0^m.35, ce qui nous paraît raisonnable ; leur largeur de 0^m.05, ajoutée à celle des montants 0^m.22, donne au chambranle, en cet endroit, une largeur totale de 0^m.27.

Lorsque les ouvertures ont une largeur assez grande (supposons 1^m.35), il n'y a point d'inconvénients, surtout lorsqu'on a de larges trumeaux, d'adjoindre un contre-chambranle (*fig. 40*), dont la largeur, toujours imposée par la dimension des briques, serait de 0^m.11, la saillie, de 0^m.02 sur le nu du mur, et la saillie du chambranle sur le contre-chambranle de 0^m.03. A hauteur d'imposte on réunit les contre-chambranles par une plate-bande de même saillie et de trois assises de briques de hauteur.

Les montants des chambranles ne descendent pas toujours jusqu'au bas de l'ouverture ; on les arrête quelquefois à la hauteur de l'imposte, ou un peu plus bas ; on les relie alors par un

(1). D'après la théorie et les principes, cette flèche ne devrait être que du sixième de la largeur de l'ouverture, mais dans la pratique nous avons constamment rencontré des exemples d'arcades surbaissées avec cette flèche au dixième.

bandeau (*fig. 41*). Les parties de chambranles faites dans ces conditions, présentent aussi quelquefois des archivoltes réunies entre elles par une plate-bande.

Après cet examen des différents modes de raccordement du dessus du chambranle avec ses côtés, il ne serait peut-être pas inutile de rechercher quelle est la dimension qu'on doit donner aux chambranles, considérés dans leurs rapports avec les ouvertures qu'ils encadrent. Nous allons donc en dire quelques mots.

Des études que nous avons pu faire sur les œuvres exécutées par les Sangallo, les Bramante et les Peruzzi, pendant la belle époque de la Renaissance en Italie, il ressort, pour nous, que la largeur du chambranle varie entre le cinquième et le sixième de la largeur de l'ouverture encadrée ; ce fait est en exacte concordance avec les principes enseignés dans leurs ouvrages sur l'architecture par Vignole, Palladio et Scamozzi. Cependant, lorsque pour exécuter cette décoration on n'a que des briques ordinaires à sa disposition, il devient assez difficile de suivre mathématiquement ces proportions ; car il faut, pour la bonne exécution d'un travail en maçonnerie de briques, que les diverses parties qui le composent correspondent, autant que possible, aux différentes dimensions de la brique. C'est pourquoi les chambranles ont généralement une largeur de 0^m.22, qu'ils s'appliquent à une ouverture de 1 mètre de largeur ou à une ouverture de 1^m.40. Pourtant, si le chambranle doit être égal au cinquième de l'ouverture, comme nous l'avons dit plus haut, cette largeur de 0^m.22 ne serait applicable qu'au chambranle d'une baie de 1^m.10 seulement ; s'il doit être égal au sixième, la largeur de 0^m.22 ne conviendrait alors que pour une ouverture de 1^m.32.

La proportion qui nous semble la meilleure est la moyenne entre le cinquième et le sixième, soit pour la largeur du chambranle, onze soixantièmes de la largeur de l'ouverture. En appliquant cette proportion au chambranle de 0^m.22 de largeur, le plus habituellement employé, nous trouvons qu'il correspond à une ouverture de 1^m.20, ce qui est précisément la largeur qu'on trouve le plus généralement dans les fenêtres des maisons d'habitation.

De ce qui précède nous pouvons conclure que le chambranle de 0^m.22 (une brique en longueur) peut encadrer des ouvertures de différentes largeurs, depuis 1^m.10 jusqu'à 1^m.32, et qu'on aura une proportion heureuse et raisonnable lorsque le chambranle encadrera une baie de 1^m.20 de largeur.

CLEFS

PLANCHE 10.

Les ouvertures sont aussi ornées de clefs. Cette décoration peut s'appliquer aux fenêtres qui n'ont aucune autre ornementation (*fig. 42*), comme à celles qui sont ornées de chambranles (*fig. 43*). Dans les deux cas, les clefs ont une largeur de trois épaisseurs de briques (0^m.20 environ) et une hauteur de 0^m.34 ; la saillie sur le nu du mur est, dans le premier cas,

de 0^m.03 ; dans le second, de 0^m.05 ; dans ce dernier cas, la saillie sur le chambranle est de 0^m.03.

BANDEAUX ET CORNICHES

PLANCHES 11 ET 12.

Les chambranles et les clefs ne sont pas les seuls ornements dont on décore les portes et les fenêtres ; il en est d'autres qui sont la suite et, pour ainsi dire, le complément de ceux que nous venons d'examiner, encore bien que ce complément ne soit pas toujours d'absolue nécessité. Nous voulons parler des corniches et des bandeaux de couronnement, dont certaines parties se raccordent et s'agencent avec les chambranles et les clefs.

Nous donnons (*fig. 44*) un exemple où les montants du chambranle se continuent au-dessus de l'arcade pour rencontrer un bandeau ; ils font, avec un autre bandeau inférieur, un arrangement de panneaux d'un effet médiocre. Ce genre de décoration est, heureusement, rare.

La *fig. 45* nous montre un motif de décoration souvent employé, en briques et pierre, à la fin du siècle dernier ; aujourd'hui on fait des constructions analogues complètement en briques ordinaires. Cette décoration, quoique d'un meilleur effet que la précédente, n'atteint cependant pas la perfection ; elle consiste en bandeaux réunissant entre elles les parties inférieures des montants des chambranles, et confondant, aussi entre elles, les têtes de ces mêmes chambranles pour former des trumeaux à panneaux creux. Une corniche, ordinairement formée d'une brique à plat, se pose sur l'arcade du chambranle et en suit la direction circulaire pour se continuer sur les bandeaux.

Nous avons montré dans les *fig. 40* et *41* des exemples de contre-chambranles reliés par des plates-bandes, et des parties des chambranles aussi reliées par des bandeaux, en imitation de l'archivolte et de l'imposte des arcades en plein cintre. Dans la *fig. 46*, les chambranles des fenêtres sont entiers et reliés, un peu au-dessus de l'imposte, par un bandeau de trois assises de briques, hauteur à peu près égale à la largeur du chambranle. Sur ce bandeau vient se poser en saillie un cordon formé de deux assises de briques à plat ; ce cordon se continue le long des côtés des montants des chambranles, dans la partie au-dessus des bandeaux, ainsi qu'au-dessus de l'arcade, présentant de cette façon une espèce d'archivolte. La décoration est complétée par une corniche composée d'une brique posée à plat, d'une seconde posée de champ, et par une clef autour de laquelle retournent toutes les parties de l'archivolte et de la corniche. Ce genre de décoration est d'un assez bel effet ; il demande quelques soins de la part de l'ouvrier, mais il n'est pas d'une exécution qu'on puisse qualifier de difficile.

La *fig. 47* nous présente un exemple de fenêtres dont les clefs se raccordent avec l'un des membres d'une corniche établie le long d'une façade.

Nous avons deux exemples de fenêtres couronnées de corniches, dans les *fig. 48* et *49*. Le premier nous montre une corniche faite exprès pour la fenêtre ; — elle pourrait être,

cependant, le profil d'une architrave sur la saillie du chambranle de la fenêtre; — dans le second nous voyons le chambranle se raccordant avec l'un des membres d'une grande corniche. On remarquera que dans ces deux exemples le chambranle et la frise se confondent; c'est, du reste, le meilleur mode que nous ayons trouvé.

Trois derniers exemples termineront nos explications sur l'ornementation des baies ou ouvertures.

Dans le premier (*fig. 50*), la décoration est particulièrement appliquée à l'arcade; cette ornementation, très-facile à exécuter, et qu'on ne rencontre cependant que fort rarement, n'est pas sans valeur; néanmoins c'est un bon résultat de l'emploi rationnel de la matière, si fort recommandé par les maîtres en l'art de construire.

Le second (*fig. 51*) nous présente une ouverture ogivale décorée d'une archivolt. La même décoration peut être également appliquée aux ouvertures en plein cintre, en anse de panier et en arc surbaissé.

Le troisième (*fig. 52*) nous fait voir une décoration de fenêtres, dites œils-de-bœuf, qui servent à éclairer les étages en attique, ou toute autre partie d'une habitation demandant peu de jour. Ces fenêtres sont entourées d'un chambranle de 0^m.11 de largeur; de plus elles sont couronnées par un cordon, ayant aussi 0^m.11, lequel se relie avec une plate-bande de deux assises de briques, placée dans la direction et à la hauteur des centres des œils-de-bœuf.

V

CORNICHES DE COURONNEMENT

PLANCHES 13 ET 14.

Un constructeur vient d'élever une façade; il l'a ornée de pilastres, les ouvertures sont encadrées, et il ne lui reste plus pour terminer son travail qu'à exécuter la corniche qui doit couronner son édifice. C'est là la partie importante de son œuvre, et c'est là aussi, qu'habituellement, il dirige tous ses efforts pour montrer ce qu'il sait et ce qu'il peut; c'est à ce propos que son imagination en travail cherchera et trouvera des combinaisons nouvelles de décoration, inspirées et motivées par l'emploi seul de la brique ordinaire.

C'est ce que nous allons maintenant examiner et passer en revue: la disposition des corniches, leur agencement avec les frises et les architraves, c'est-à-dire tout ce qui compose un entablement complet. Nous étudierons aussi les diverses parties qui surmontent les corniches: acrotères, frontons, etc., ce qui nous amènera naturellement à parler de l'ornementation des parties triangulaires des pignons.

La corniche la plus simple est celle qui est composée d'une brique à plat et d'une brique de

champ (*fig.* 53); la première peut avoir une saillie de 0^m.03, et la seconde une saillie de 0^m.05.

Une seconde corniche (*fig.* 54) est composée de deux briques à plat et d'une brique de champ.

Ces deux corniches sont appliquées pour les murs de clôture, pour les façades, comme corniches intermédiaires, et même comme corniches de couronnement lorsqu'elles sont surmontées de la bordure en bois des chéneaux.

Rarement on se contente d'avoir des corniches unies; les modillons en briques à plat, en briques de champ, différents petits motifs émanant des combinaisons de la pose des briques, jouent un rôle important dans l'ornementation des corniches en général, et principalement des corniches de couronnement.

La *fig.* 55 est un premier exemple de décoration à modillons formés d'une brique à plat; la largeur de ces modillons est de 0^m.11 (brique en boutisse), leur saillie de 0^m.03 sur le nu du mur, et les espaces intermédiaires aussi de 0^m.11. Ces modillons se raccordent avec une autre assise de briques à plat, laquelle est recouverte d'une brique de champ en saillie, venant se confondre avec un pilastre.

La corniche (*fig.* 56) est du même genre que la précédente, avec cette différence qu'une assise de briques à plat, en saillie sur le nu du mur, est placée sous les modillons.

Une autre disposition de corniches à modillons est représentée par la *fig.* 57; les modillons ont 0^m.22 de largeur et sont composés de deux assises de briques en hauteur, se raccordant avec une assise de briques à plat, placée sous les briques de champ; cette disposition est analogue à celle de la *fig.* 56, seulement elle est exécutée dans des proportions plus importantes.

Les *fig.* 58 à 61 nous montrent des exemples de décorations diverses résultant de différentes combinaisons de la pose des briques à plat. Nous recommandons particulièrement les deux dispositions (*fig.* 59 et 60); elles sont aussi faciles à exécuter que les autres et elles présentent une décoration à la fois belle et rationnelle.

Les briques à plat ne sont pas seulement posées en boutisses ou en panneaux dans les corniches, elles se posent également en coins pour former des dents de loup; la *fig.* 62 en montre un exemple. Cette corniche a été fréquemment employée au commencement de ce siècle, et on en fait encore usage de nos jours, particulièrement à la campagne.

La brique de champ peut aussi se poser de manière à former des modillons. Dans la *fig.* 63, la brique de champ forme à elle seule le modillon; dans la *fig.* 64, les modillons sont formés de deux briques de champ accolées.

La *fig.* 65 nous montre une combinaison dans laquelle se trouvent une brique de champ servant de support au modillon de brique à plat, et une rangée de briques posées en coins, formant les dents de loup.

Nous donnons (*fig.* 66, 67 et 68) des corniches ornées de motifs indiquant la place

d'une pièce de bois et convenant parfaitement pour recevoir un plateau d'ancrage. Cette décoration, très rationnelle, est appliquée avec succès dans les façades d'usines. On remarquera (*fig. 68*) que l'espace compris entre les motifs est décoré de modillons formés de deux briques à plat superposées et posées en boutisses.

Quelquefois les corniches de couronnement sont accompagnées d'une frise placée immédiatement au-dessous. Cette frise est unie ou décorée ; la *fig. 69* nous en montre une ornée de trèfles.

VI

ENTABLEMENTS

PLANCHE 15.

Les corniches forment rarement, à elles seules, le couronnement des édifices ; elles sont accompagnées de frises et d'architraves, susceptibles aussi d'être décorées. Ces trois parties bien combinées et bien proportionnées forment un ensemble auquel on donne le nom d'entablement.

Les architraves sont faites de différentes façons : cordon d'une brique à plat, cordon d'une brique de champ, cordon composé d'une brique à plat et d'une brique de champ, cordon composé de deux briques à plat, etc.

Les frises, qu'assez ordinairement on laisse unies, peuvent cependant être décorées de diverses manières ; nous en avons donné un premier exemple (*fig. 69*, Pl. 14).

Les *fig. 70* à *73* nous présentent des exemples d'entablements complets.

L'architrave de l'entablement reproduit par la *fig. 70* est formée de deux briques à plat, dont la première fait une saillie de 0^m.03 sur le nu du mur, et la seconde une saillie de 0^m.02 sur la précédente. La frise est ornée de panneaux creux ayant une longueur de 0^m.22 (les parties saillantes ont la même largeur) ; les parties creuses sont à l'aplomb du nu du mur, celles en saillie à l'aplomb de la première assise de l'architrave ; la hauteur est de cinq assises de briques, se raccordant avec une autre assise placée sous la corniche, laquelle est composée d'une brique de champ.

Le second entablement (*fig. 71*), d'une construction analogue à la précédente, présente un aspect bien différent. L'architrave, formée de deux assises de briques à plat au même aplomb, se confond avec les panneaux saillants ; au-dessous de cette architrave sont placés des modillons qui continuent, pour ainsi dire, les panneaux saillants, en se confondant aussi avec l'architrave.

Le troisième exemple (*fig. 72*) nous présente l'entablement à triglyphes, ou dorique. L'architrave est composée d'une première assise de briques à plat, se raccordant avec une brique inférieure, laquelle continue le triglyphe, et d'une brique de champ, en saillie sur cette première assise. Les triglyphes ont 0^m.22 de largeur et une hauteur de sept assises de briques,

compris celle avec laquelle ils se raccordent ; les espaces intermédiaires, ou métopes, ont une largeur de 0^m.34 ; la corniche est formée d'une brique à plat et d'une brique de champ.

Enfin le quatrième entablement (*fig. 73*) ne diffère du précédent (*fig. 72*) que par l'adjonction d'une brique en boutisse, placée sous celle en panneau qui continue le trygliphe.

Tous ces entablements sont d'une construction facile, et nous sommes persuadé qu'ils produiront un bon effet toutes les fois qu'ils seront exécutés dans les données et avec les proportions relatives que nous avons indiquées.

Notre planche 15 contient encore trois autres motifs de décoration d'entablements. Un exemple d'ordre dorique (*fig. 74*) applicable à des édifices de grande dimension ; un entablement d'ordre ionique (*fig. 75*) et enfin la disposition d'un entablement roman (*fig. 76*).

VII

BALUSTRADES ET ACROTÈRES

PLANCHE 16.

Les parties supérieures qui, dans une façade, complètent les corniches, sont les balustrades, les acrotères et les frontons.

Nous retrouvons dans l'exemple déjà cité (*fig. 74*, Pl. 15) un exemple de balustrade formée d'un panneau sur lequel ressortent en saillie des montants en briques, qui, avec leurs bases et chapiteaux, imitent des balustres.

Un autre exemple de balustrade est représenté par la *fig. 77*. Cette balustrade, formée par la seule disposition des briques, est à jour. On trouve fréquemment ce genre de décoration dans les dépendances des gares de chemins de fer et comme couronnements de façades d'usines.

La balustrade que nous offre la *fig. 78* est d'un bel aspect, mais elle offre quelques difficultés d'exécution et demande des soins assez minutieux de la part du constructeur.

Les acrotères, placés comme les balustrades au-dessus des corniches, ne sont pas percés à jour comme la plupart de ces dernières, et les décorations qu'on leur applique habituellement sont les pieds-droits et les panneaux creux ou en saillie (*fig. 79*.) Il en est qui se terminent en amortissement, comme couronnement d'un motif d'avant-corps (*fig. 80*).

VIII

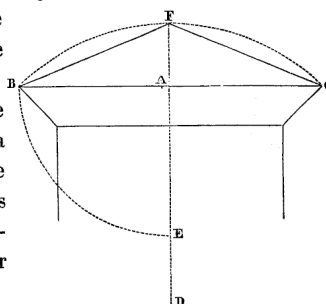
FRONTONS

PLANCHE 17.

Pour couronner, particulièrement quand il s'agit de maisons de campagne, les motifs d'avant-corps des façades, que celles-ci soient construites en pierre et briques, ou bien exclusivement en briques ordinaires, on se sert des frontons triangulaires ou semi-circulaires.

Les proportions les plus convenables à donner à cette décoration sont celles que détermine le tracé géométrique employé par Serlio et que nous reproduisons ici.

Du point A (figure ci-contre) comme centre, décrire un cercle passant par les points B et C et coupant la perpendiculaire AD au point E; de ce point E, comme nouveau centre, tracer un autre cercle passant par les mêmes points BC que le premier et coupant la perpendiculaire AD au point F. Ce point F indique la hauteur qu'il faut donner au fronton.



Les *fig.* 81 et 82 montrent deux exemples de frontons, l'un triangulaire, l'autre semi-circulaire. On remarquera qu'ici la bordure du chéneau joue son rôle en se retournant autour des frontons.

La *fig.* 83 est un exemple de motif d'horloge pouvant au besoin remplacer le fronton.

IX

PIGNONS

PLANCHES 18-19 ET 20.

Les parties triangulaires des pignons sont décorées lorsqu'elles doivent être vues. Nous donnons quatre exemples de ce genre d'ornementation dans les *fig.* 84 à 87.

Le premier (*fig.* 84) forme, par la combinaison des parties saillantes, représentant les

contre-fiches et les arbalétriers, un arrangement de panneaux, dont un en losange et deux triangulaires. Ce genre de décoration réclame des soins minutieux de la part du constructeur.

Le second (*fig.* 87), à motifs saillants simulant le faite, les pannes et les sablières, est d'une exécution facile et d'une décoration rationnelle produisant un bon effet.

Les deux derniers (*fig.* 85 et 86) sont de construction aussi facile que le précédent; leur décoration, qui résulte de l'emploi judicieux des briques, est d'un grand effet. Nous ne dirons rien des pignons à gradins; cette forme de décoration, qui nous vient des Espagnols, est trop rarement exécutée en briques ordinaires.

A la fin du xviii^e siècle, un des architectes de Louis XIV, le célèbre Mansard, a imaginé un système de toiture, auquel son nom est resté, et qui a modifié la construction des pignons. Dans ce système la partie supérieure unique, qui se terminait auparavant par un triangle, se trouve divisée en deux parties, dont l'une, l'inférieure, est un trapèze, et l'autre un triangle. Nous donnons (*fig.* 88) un exemple d'ornementation de la partie supérieure de ce genre de pignons.

X

TÊTES OU SOUCHES DE CHEMINÉES

PLANCHE 21.

Il est encore d'autres parties supérieures d'édifices qu'on construit en briques ordinaires et que nous ne saurions passer sous silence : ce sont les têtes ou souches de cheminées, hors toit, qui, dans certains cas, forment le couronnement des pignons, et qui, dans d'autres, se détachent seules au milieu ou sur le côté des toitures. Les six exemples que nous en donnons (*fig.* 89 à 94), indiquent quel parti on peut tirer de la brique ordinaire pour la décoration de ces parties architecturales d'un édifice.

XI

GRANDES CHEMINÉES D'USINES

PLANCHES 22-23.

Les cheminées d'usines ne sont guère autre chose, au moins dans leur partie la plus importante, que des piliers circulaires, creux et de vastes dimensions. Nous avons dit, en parlant des

piliers, combien la forme circulaire offrait de difficultés dans les constructions en briques ordinaires ; mais pour les grandes cheminées d'usines, il n'en est pas de même, vu la dimension du diamètre.

La cheminée d'usine est une œuvre d'architecture industrielle qui, si elle est conçue selon les règles de l'art et décorée à propos, exprime bien au dehors sa destination.

La hauteur de ces cheminées varie beaucoup ; le plus habituellement, toutefois, elle est de 25 à 30 mètres. Chaque cheminée comprend généralement un piédestal et la colonne ; le piédestal, qui est de forme carrée ou octogonale, se divise en trois parties : la plinthe, le dé et la corniche ; la colonne comporte également trois parties : la base, le fût et le chapiteau.

Dans la planche 22-23 nous donnons l'ensemble à 1 cent. pour mètre d'une de ces cheminées d'usines (*fig. 95*), ainsi que quelques exemples à plus grande échelle (0^m.04 pour mètre) des diverses parties : bases, chapiteaux, annelets, etc., dont on peut orner la colonne (*fig. 96 à 101*).

XII

ENSEMBLES

C'est dans les détails que nous avons examiné jusqu'ici les différents genres de décoration dont sont susceptibles les constructions en briques ordinaires. Nous avons donné des modèles, montré des exemples, en nous attachant surtout à faire ressortir et à recommander ceux qui nous semblaient le mieux allier le caractère décoratif à la construction rationnelle résultant des matériaux employés.

Nous croyons utile maintenant, pour apprécier et faire bien comprendre les diverses applications que nous avons étudiées, de donner des exemples d'*Ensembles*, indiquant le mode d'agencement entre elles des différentes parties architecturales d'un édifice.

Nous ferons d'abord observer que, tout en se conformant au principe fécond de l'emploi raisonné de la matière, aussi bien dans la décoration que dans la construction, il est indispensable ici, comme du reste dans toute conception architecturale, d'avoir égard aussi à la destination de l'édifice à construire, de tenir bon compte des proportions à observer, et de bien ordonner le jeu des lignes.

Ce n'est pas sans raison que nous avons appuyé sur la décoration rationnelle en briques, car il en est de l'ornementation formée avec ces matériaux comme de toute autre ornementation, elle

ne doit jamais écraser l'architecture, mais s'astreindre, au contraire, à se mettre en harmonie avec les grandes lignes de l'ensemble. Il ne faut pas oublier non plus ce principe, que les ornements surabondants ne prouvent que le mauvais goût, et n'appartiennent qu'aux époques de décadence.

AVANT-CORPS

PLANCHE 24.

L'emploi exclusif des briques ordinaires dans les maisons de campagne d'une certaine importance est assez rare. Nous donnons cependant (*fig. 102*) le soubassement et le rez-de-chaussée d'un motif d'avant-corps applicable à ces constructions.

La décoration du soubassement est simplement formée d'un stylobate, dont une partie se réunit avec le chambranle de la fenêtre éclairant le sous-sol, et d'une corniche, composée d'une brique à plat et d'une brique de champ, indiquant le sol du rez-de-chaussée. Le rez-de-chaussée est d'une décoration plus mouvementée; des imitations de chaînes de pierre aux angles, une grande fenêtre ornée d'un chambranle avec contre-chambranle, consoles et corniche. Un cordon formant corniche de rez-de-chaussée termine la décoration de cet avant-corps.

ENTRÉE DE COUR

PLANCHE 25.

La *fig. 103* représente la porte d'entrée d'avant-cour d'un presbytère de campagne. Cette porte est en plein cintre, l'imposte se raccorde avec la corniche à modillons formés d'une brique en boutisse, des murs latéraux. Le motif principal qui s'accuse en s'élevant plus haut que la muraille, est décoré d'une niche et d'un fronton porté, vers les extrémités, par des consoles d'une brique de largeur.

FAÇADE DE CHAPELLE

PLANCHE 26.

On rencontre souvent à la campagne, au coin des routes, des petites chapelles élevées en l'honneur de la Vierge ou des Saints. Ces modestes monuments sont généralement dus à des libéralités particulières, et l'on n'a pas toujours recours à un architecte pour leur exécution.

Nous n'avons nullement la pensée de vouloir donner ici des modèles à suivre, et si nous présentons, dans la *fig. 104*, un exemple de ce genre d'édifices, c'est simplement pour montrer qu'on peut obtenir avec la brique ordinaire des constructions ayant leur caractère. Notre exemple, comme on le voit, procède du style roman.

COURONNEMENT D'UN BATIMENT SCOLAIRE

PLANCHE 27-28.

La *fig. 105* montre la décoration de l'étage supérieur d'une façade de maison d'école; les fenêtres sont en plein cintre, ornées d'archivoltes. La corniche à modillons, formée de deux briques à plat, vient s'arrêter à chaque extrémité, d'un côté, contre un motif d'angle de la largeur d'un pilastre, de l'autre, contre le motif central destiné à recevoir et à abriter une cloche.

FAÇADE D'UNE ORANGERIE

PLANCHE 27-28.

On trouve dans la *fig. 106* un exemple d'applications d'ouvertures avec arcades en plein cintre, ornées d'impostes et d'archivoltes, de trumeaux à panneaux et de pilastres à refends. Le tout est couronné d'un entablement d'ordre dorique, où les métopes sont décorées de trèfles. Une balustrade avec piédestaux correspondant aux trumeaux, termine cette façade, qui peut être appliquée aussi bien à un magasin, à une halle, etc., qu'à une orangerie.

CLOTURES DE JARDINS

PLANCHE 29-30.

Nous terminerons nos quelques exemples d'ensembles par deux modèles (*fig. 107* et *108*) de clôtures de jardins, ou mieux, de piliers, supports de grilles de clôture. Le premier (*fig. 107*) nous montre un pilier à panneaux creux ornés de trèfles et surmonté d'un couronnement qui le termine par un fronton. Le soubassement du pilier se continue sur la muraille, et la pierre d'appui de grille étant assez élevée, la partie de mur intermédiaire entre la pierre et le soubassement est décorée de panneaux.

Le second pilier (*fig. 108*) est décoré d'un pilastre avec base et chapiteau. A la hauteur du soubassement est un mur d'appui de grille.

Nous bornons là nos explications sur les ensembles, n'ayant pas cru devoir entrer à ce sujet, comme nous l'avons fait en commençant, pour les détails, dans des descriptions minutieuses qui forcément n'auraient pu que se répéter. Ce que nous avons dit et les figures nombreuses représentées sur nos planches nous semblent fort suffisants.

XIII

Nous voici arrivés à la fin de notre travail, et le modeste programme que nous nous étions tracé est épuisé. Si modeste qu'il soit, cependant, son exécution nous a obligé à des études raisonnées et à de nombreuses et longues recherches, tâche ardue que nous ne regretterons point, si nous avons pu être utile, comme nous l'espérons, aux entrepreneurs et particulièrement aux maçons des campagnes.

Nous croyons avoir passé en revue, succinctement, il est vrai, les différents genres d'ornementation et de décoration qui se peuvent appliquer aux constructions exclusivement en *Briques ordinaires*. Nous ne dirons plus que quelques mots.

Qu'une construction soit en briques ou en pierre, l'ornementation à lui donner procédera toujours, au moins quant à la représentation, des mêmes principes; mais il ne faut pas oublier que la brique ne se prête pas aussi bien que la pierre à toutes les fantaisies de l'imagination, et nous rappellerons simplement à ce sujet les critiques, qu'à propos des pilastres à refends, nous avons adressées à tout genre de décoration qui n'est pas en rapport, aussi étroit que possible, avec les propriétés des matériaux employés.

Lorsqu'on fait des constructions où la pierre est employée concurremment avec la brique, on peut tailler la première matière et lui donner les formes et les dimensions qu'on désire; tous les détails se distinguent alors parfaitement, autant par les dispositions données aux deux espèces de matériaux employés que par la couleur différente de ceux-ci. Mais, lorsqu'on se sert exclusivement des briques ordinaires, les parties décoratives sont toujours à arêtes droites et soumises aux dimensions de la matière employée; aussi, pour qu'on puisse reconnaître et distinguer plus nettement ces parties décoratives, on a imaginé, depuis un certain temps déjà, des jointoiments de différentes couleurs. Les parties saillantes, par exemple, sont jointoyées au mortier noir et celles en arrière-corps au mortier blanc; parfois on fait l'inverse. Nous avons même rencontré des cas où le mortier blanc était employé pour les saillies, du mortier rouge servant pour les fonds.

TABLE DES PLANCHES

1. — Murs de clôture.
2. — Murs de clôture.
- 3-4. — Piliers pour portes de cours et de jardins.
5. — Murs de façade. — Pilastres et motifs d'avant-corps.
6. — Ouvertures en plein cintre. — Archivoltes et impostes.
7. — — — — Archivoltes et impostes.
8. — — — — Chambranles de portes et de fenêtres.
9. — Portes et fenêtres cintrées. — Appuis, chambranles et arcs.
10. — — — — Chambranles et clefs.
11. — — — — Chambranles, corniches, bandeaux et clefs.
12. — — — — Corniches et chambranles.
13. — Corniches de couronnement.
14. — Corniches de couronnement.
15. — Entablements.
16. — Balustrades et acrotères.
17. — Frontons.
- 18-19. — Pignons.
20. — Pignons.
21. — Têtes ou souches de cheminées.
- 22-23. — Cheminées d'usines.
24. — Avant-corps.
25. — Entrée de cour.
26. — Façade d'une chapelle.
- 27-28. — Façade d'orangerie et couronnement de bâtiment scolaire.
- 29-30. — Clôtures de jardin.

Fig. 1.

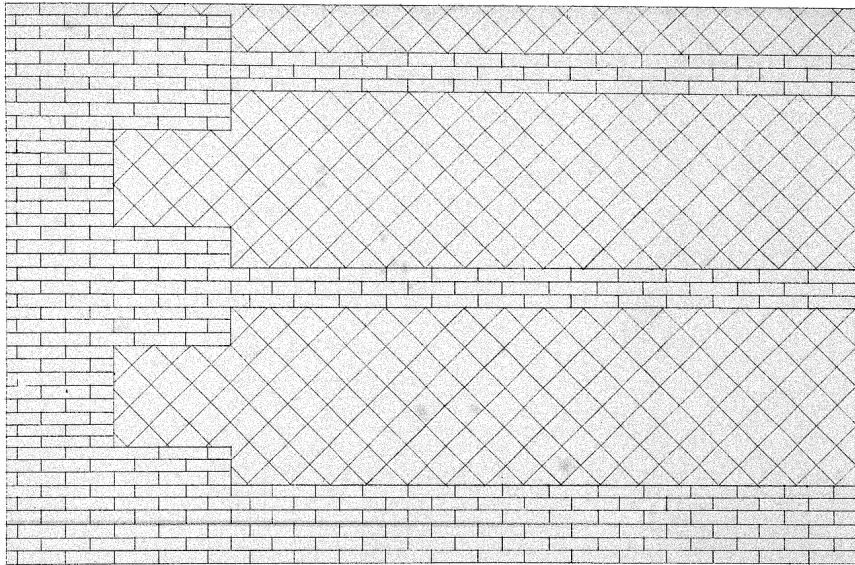
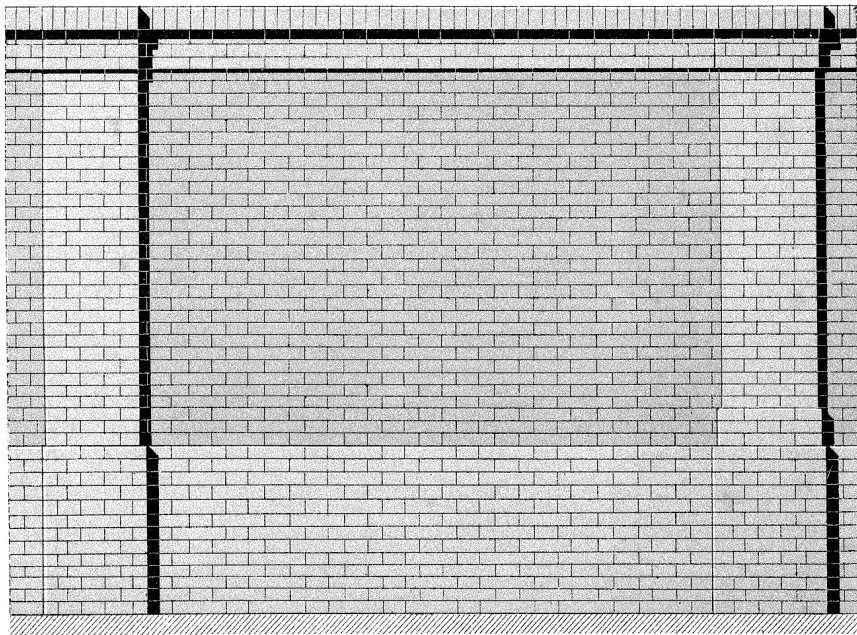


Fig. 2.



Echelle de 0,04 ° p. Mètre.

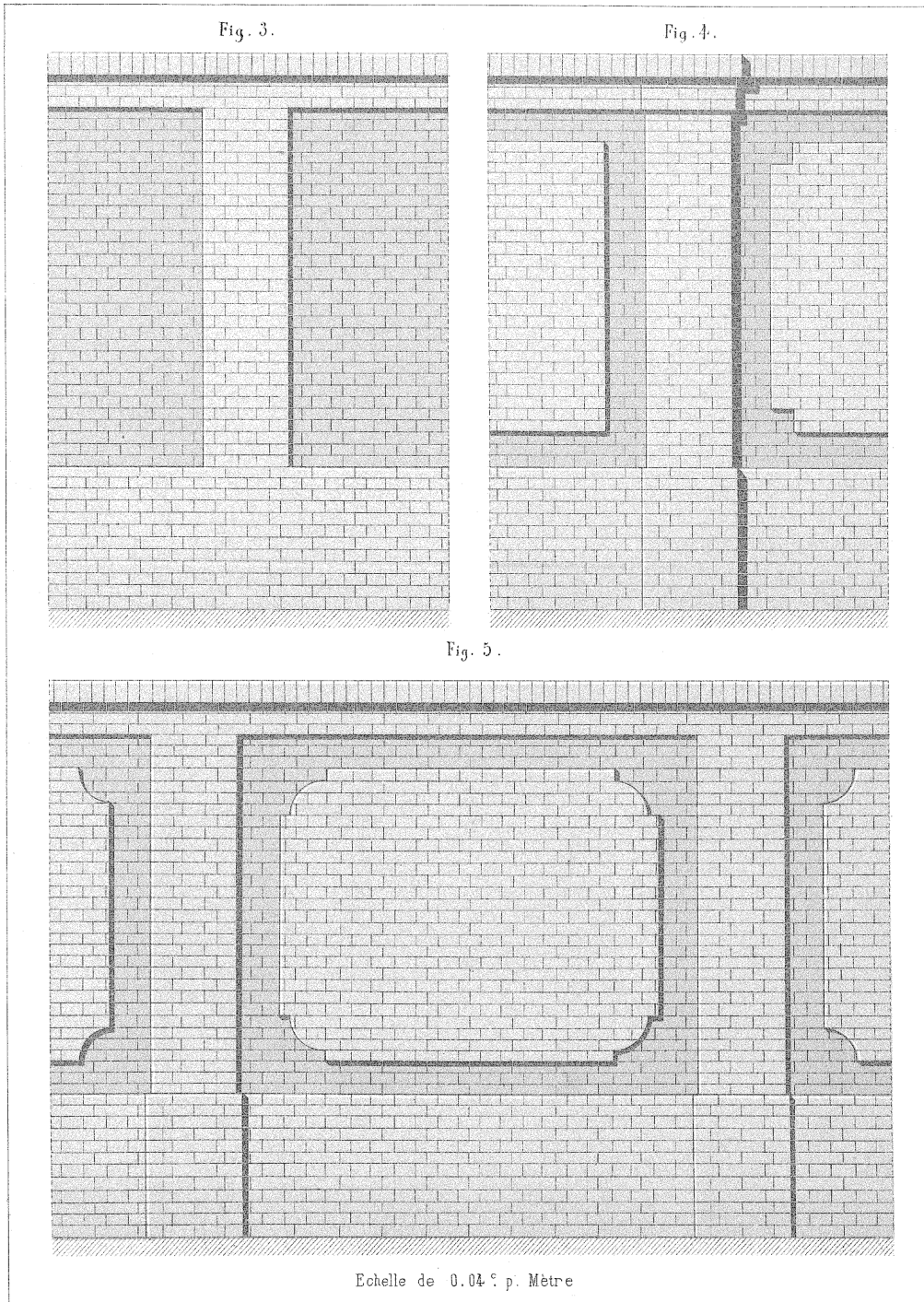
Nicole Inv.^o

A. Cheneveau lith.

MURS DE CLÔTURE.

DUCHER & C^o Éditeurs.

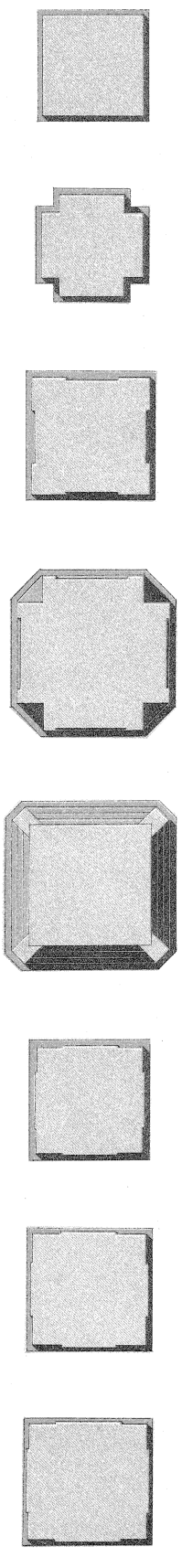
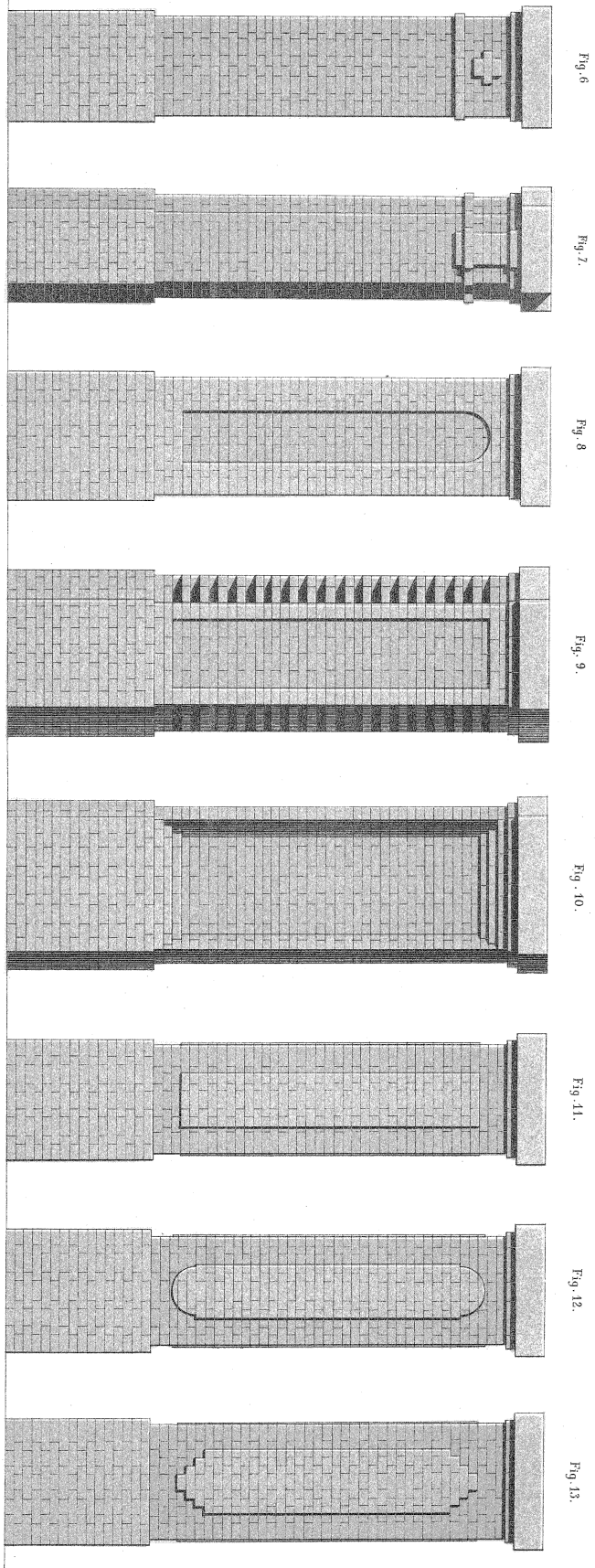
Imp. Mourouq Paris.



Nicole Inv.

A. Cheneveau lith.

MURS DE CLÔTURE



Echelle de 0,04 m p. Mètre

Modèle Inv. 5

PILIERS POUR PORTES DE COUR ET DE JARDIN.

DUPUIS & Co Éditeurs.

Imp. Menet 2 rue

A. Chaperon Ill.

Briques

Pl. 5.

Fig. 14.

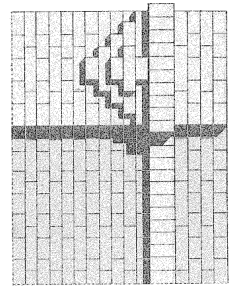
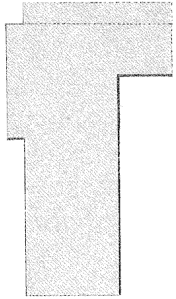
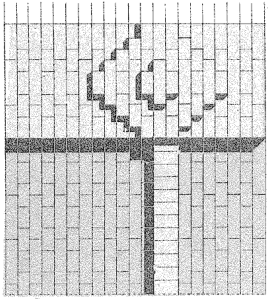
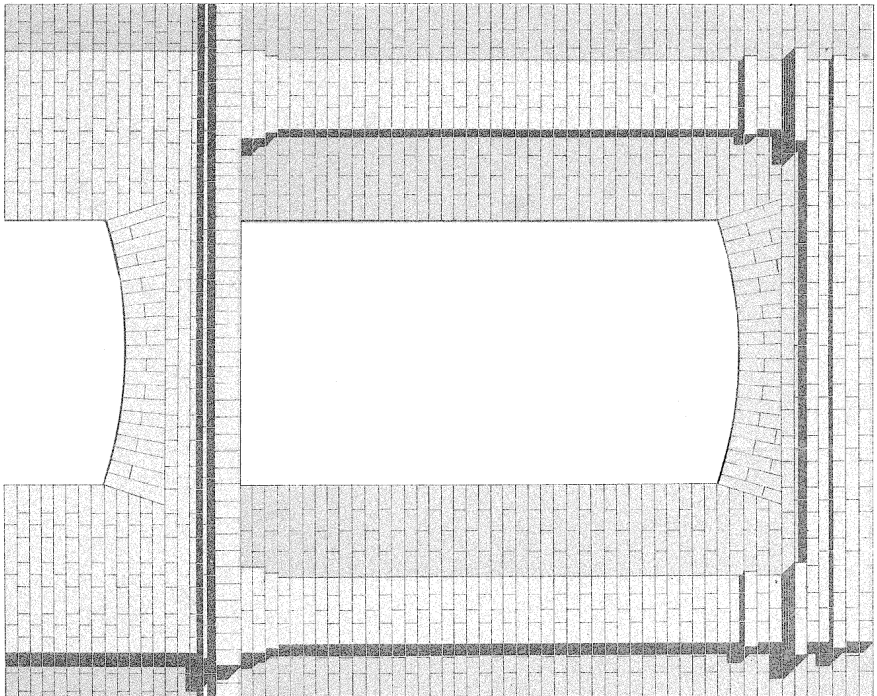


Fig. 15.



Niche linte

Fig. 16.



Echelle de 0.04 m p. Mètre.

Fig. 17.

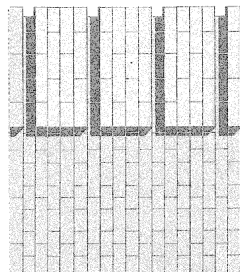


Fig. 18.

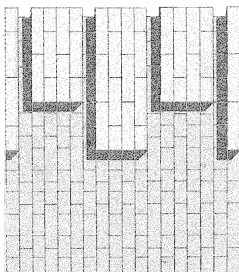
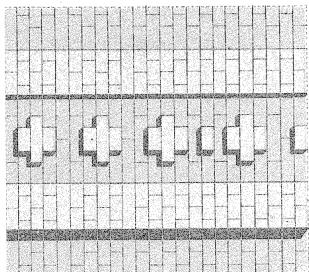


Fig. 19.



Siegel linte

MURS DES FAÇADES.

DROUIN & Co's Éditeurs.

Imp. Manoy Paris.

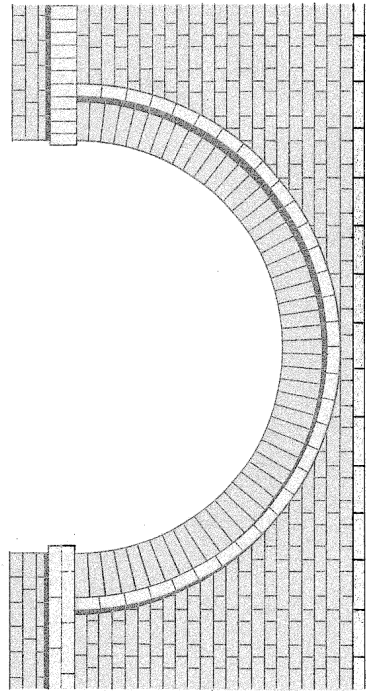


Fig. 20.

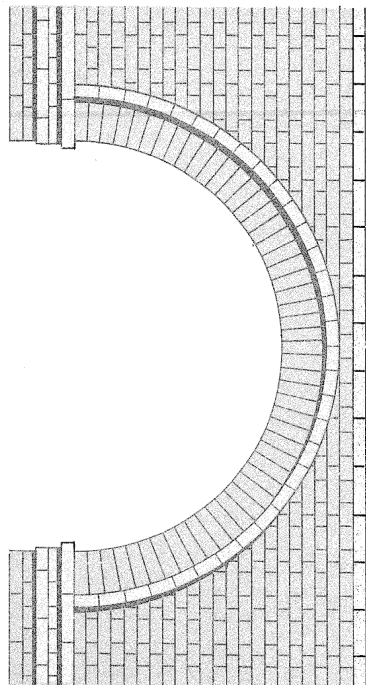


Fig. 21.

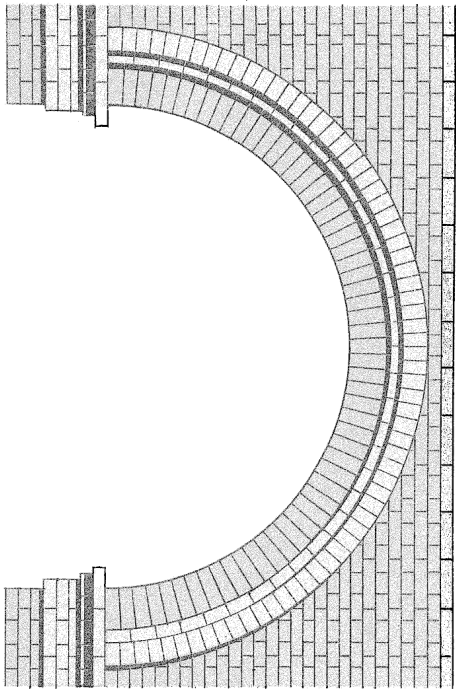


Fig. 22.

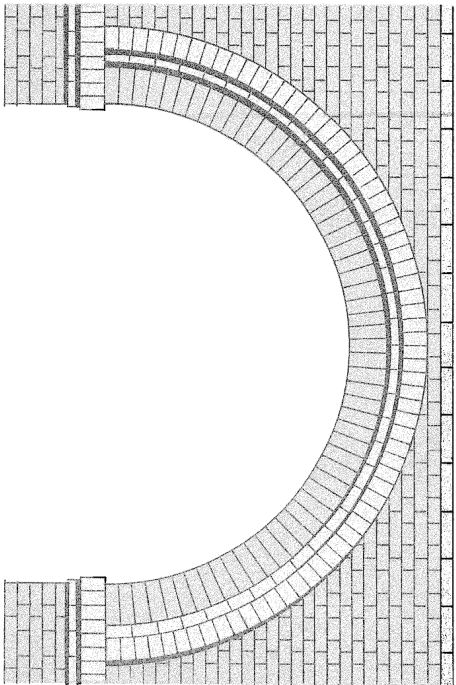


Fig. 23.

Echelle de 0,04 s. p. Mètre

Nicole Inv^s

Level

OUVERTURES EN PLEIN-CINTRE.

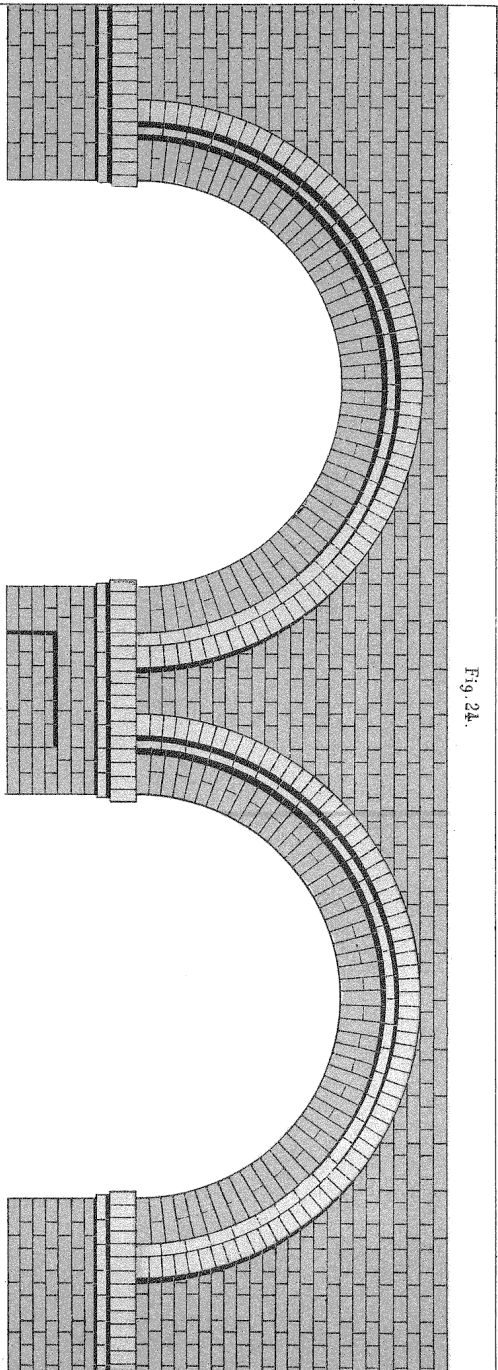


Fig. 24.

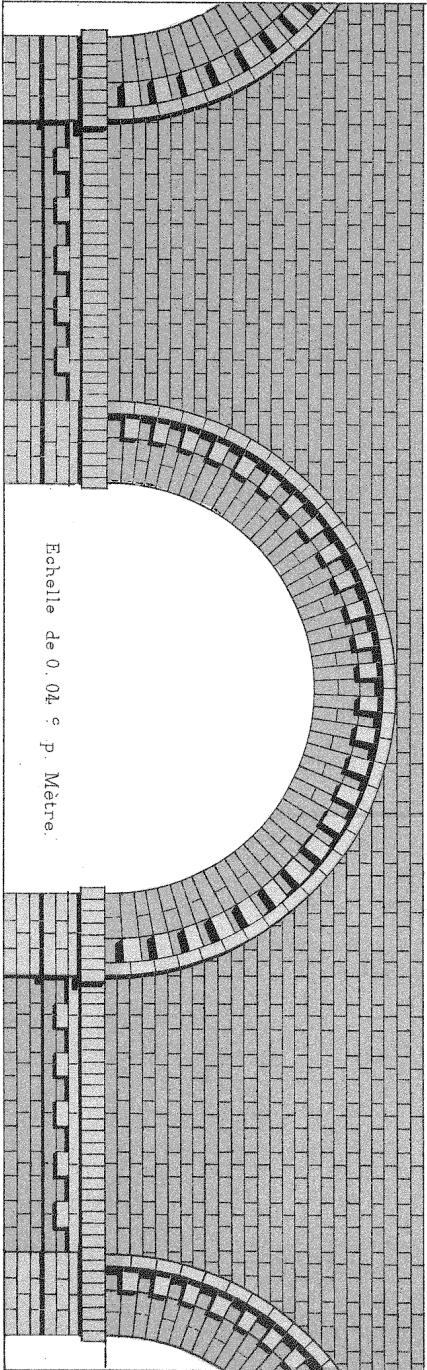


Fig. 25.

Echelle de 0, 04 e p. Mètre.

OUVERTURES EN PLEIN - CINTRE.

Archivoltes et Impostes.

DOCHER & Co Éditeurs.

Imp. Menascq Paris.

Fig. 26.

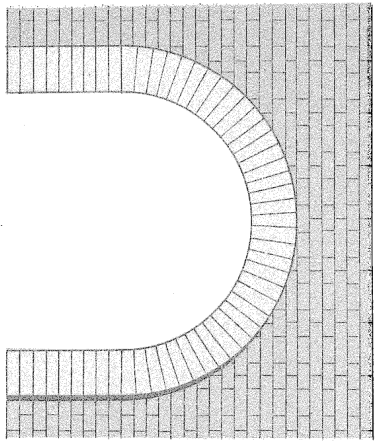


Fig. 27.

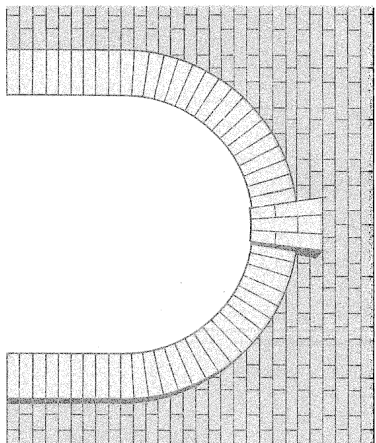


Fig. 28.

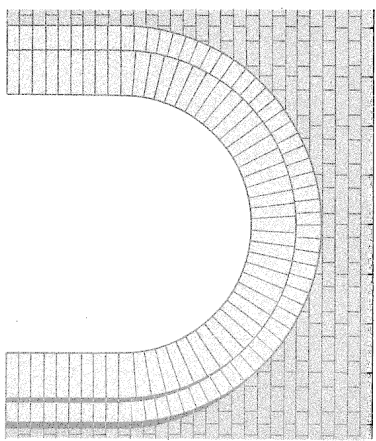


Fig. 29.

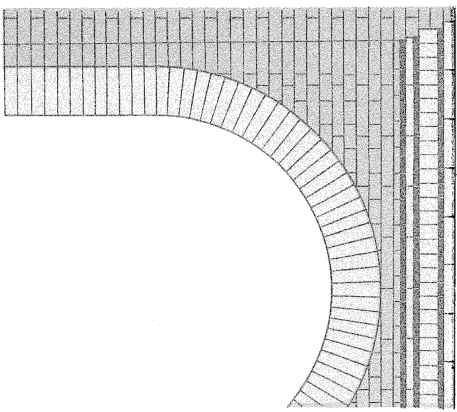


Fig. 30.

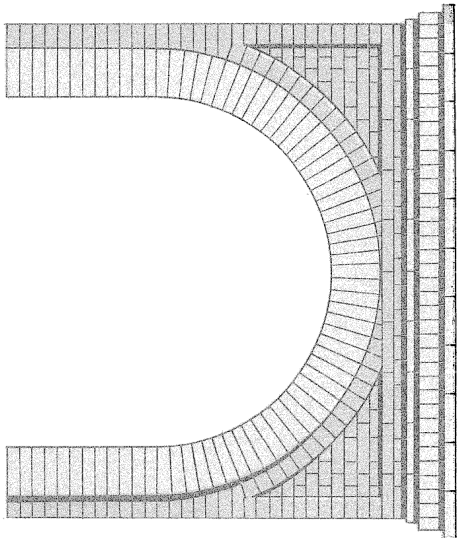
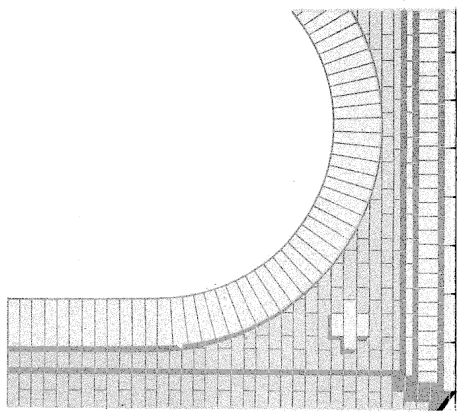


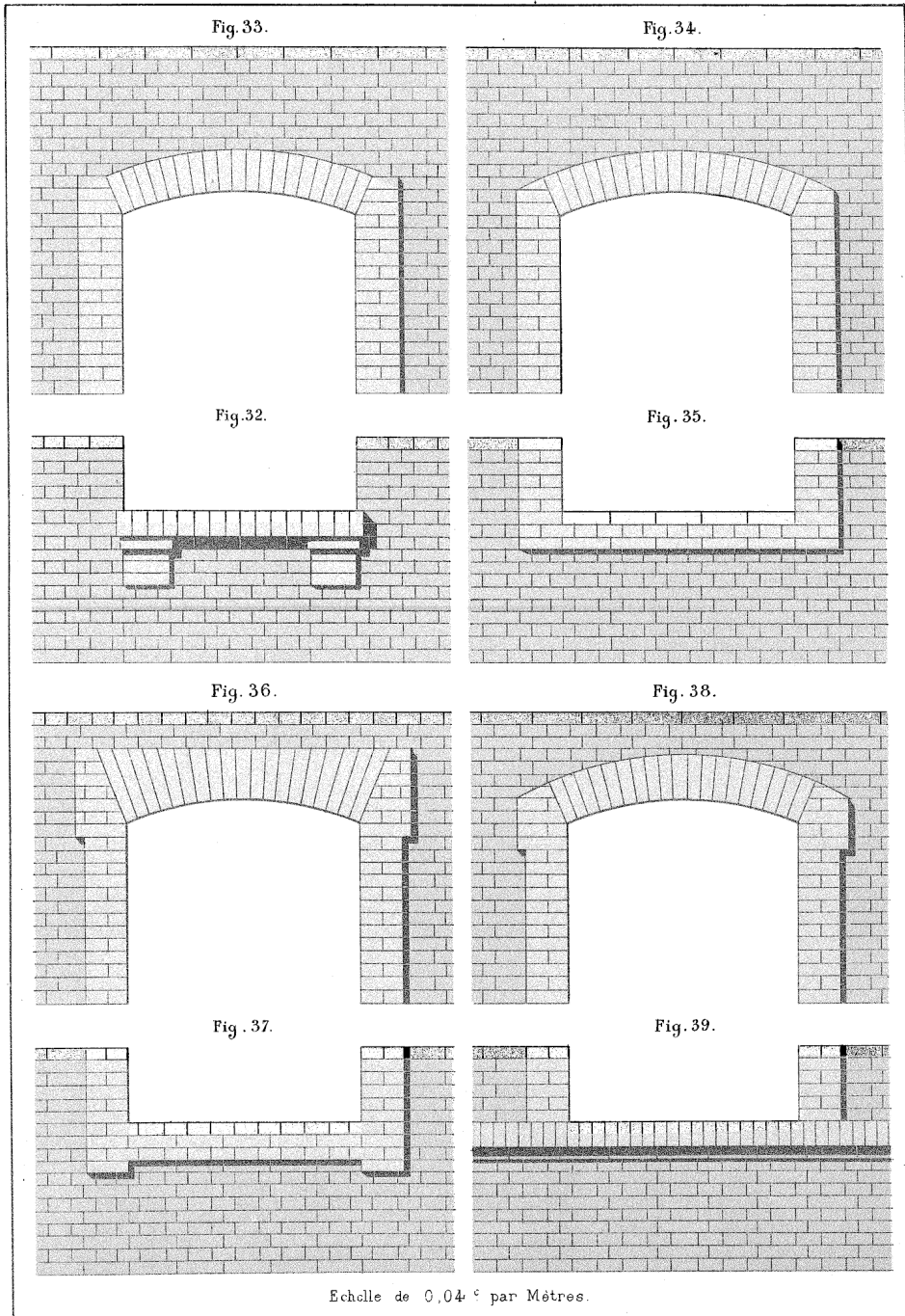
Fig. 31.



Echelle de 0,04^e p. Mètre.

Nicole Inv^t

OUVERTURES EN PLEIN - CINTRE.



Wicke Inv?

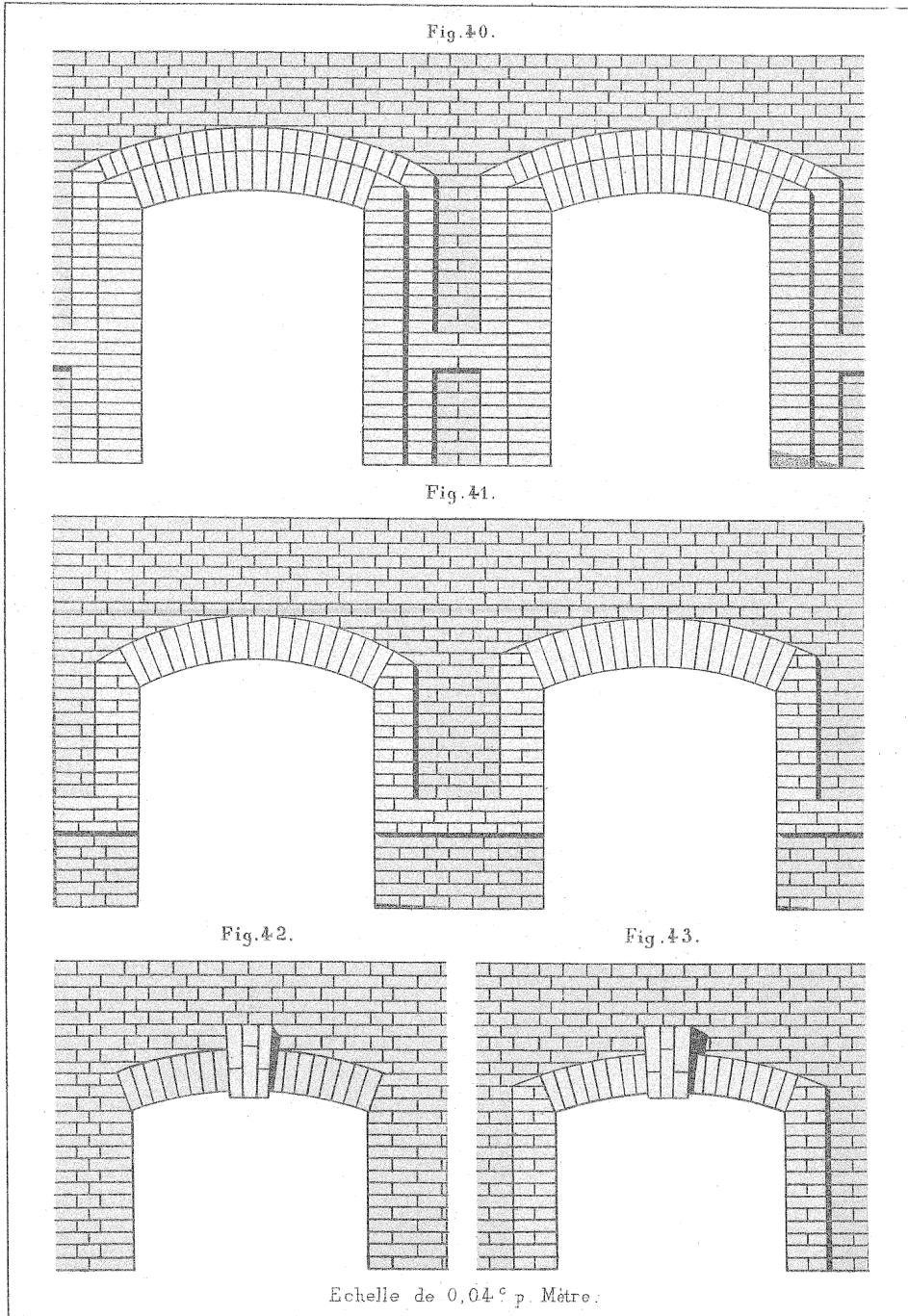
Variet lith.

PORTES ET FENÊTRES CINTRÉES

Appuis Chambranles et Arcs.

DUPRÉ & C^{ie} Paris.

Imp. Montoy Paris.



Nicole Inv.

Varlet lith.

PORTES ET FENÊTRES CINTRÉES.

Chambranles et Clefs.

DUCHER & C^{ie} Editeurs.

Imp. Moitteux Paris

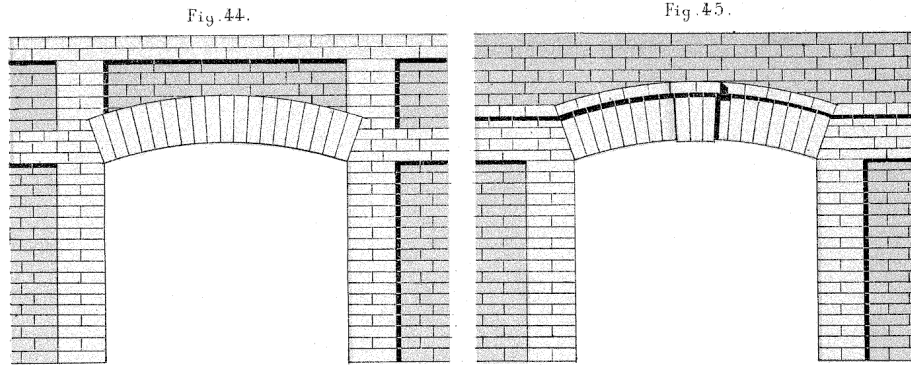
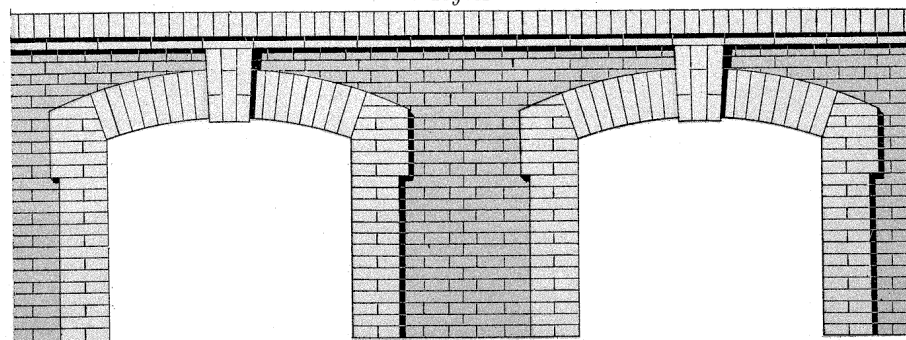
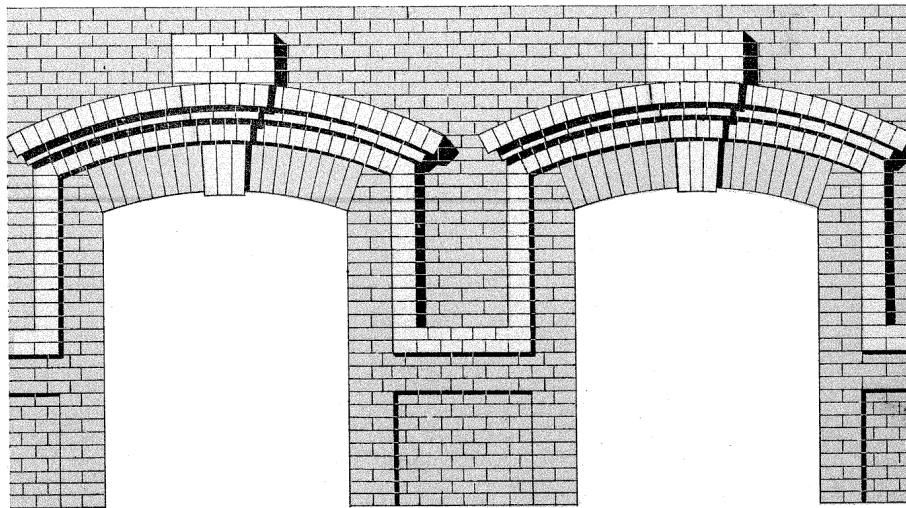


Fig. 46.



Echelle de 0,04^e p. Mètre.

Nicole Inv^t

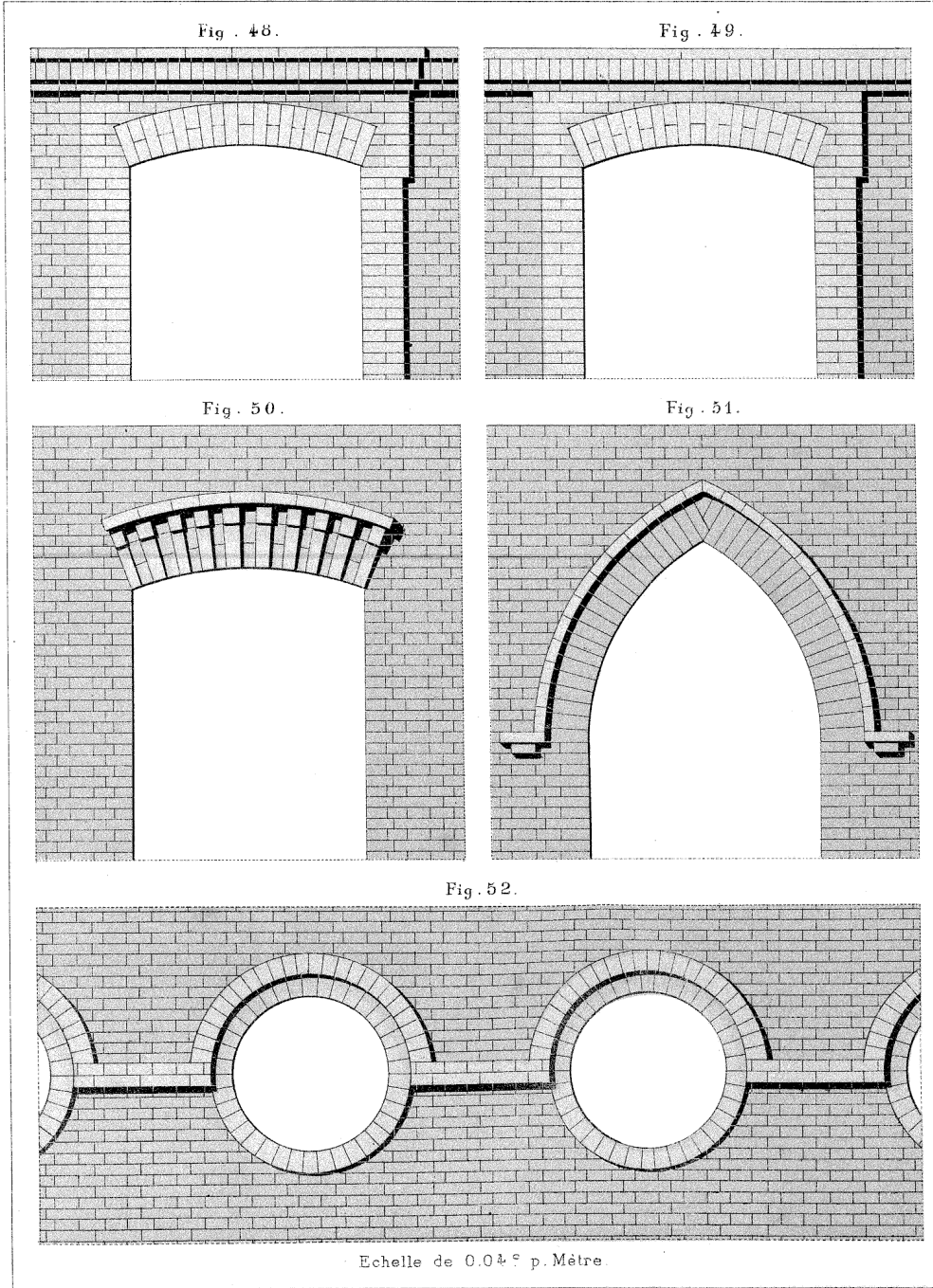
Leveil lith.

PORTES ET FENÊTRES CINTRÉES

Corniches et Bandeaux.

DUCHER & C^{ie} Editeurs.

Imp. Menoccy Paris



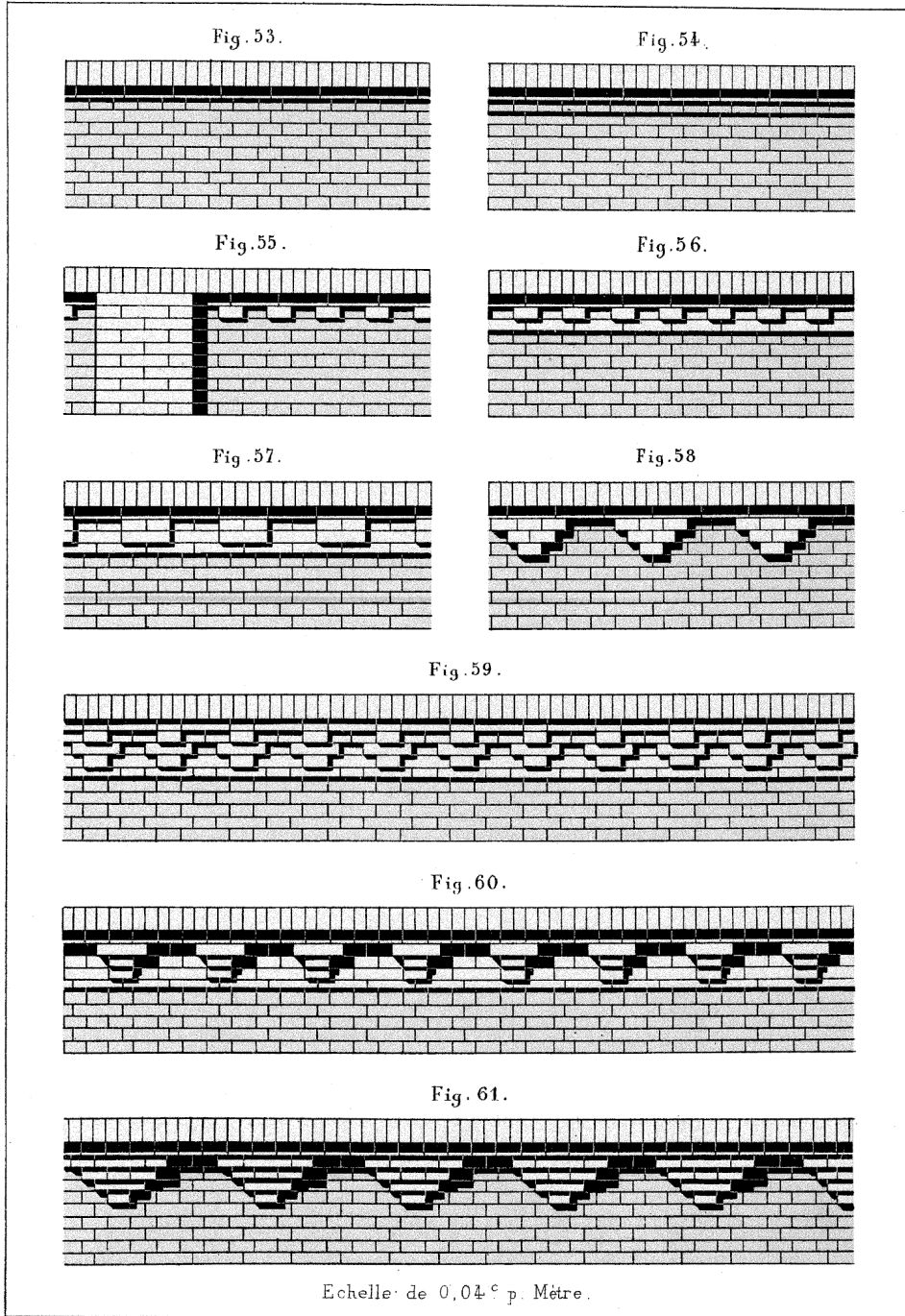
Nicole Inv.

Daumont lith.

PORTES ET FENÊTRES CINTRÉES EN OGIVE ET CIRCULAIRES
Corniches et Chambrées.

ROCHER & Co Éditeurs

imp. Bourgeois, Paris.



Nicole Inv^t

Varlet lith.

CORNICHES DE COURONNEMENT

MPUD 4/1923

Fig. 62.

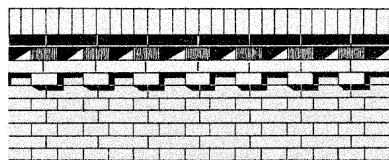


Fig. 63

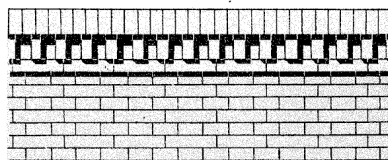


Fig. 64.

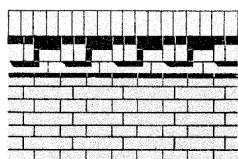


Fig. 65.

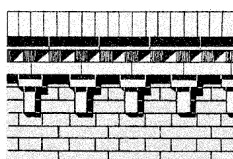


Fig. 66.

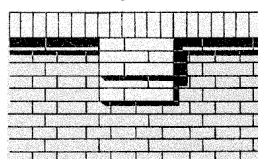


Fig. 67.

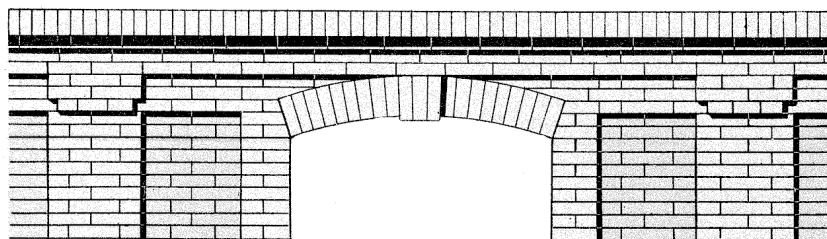


Fig. 68.

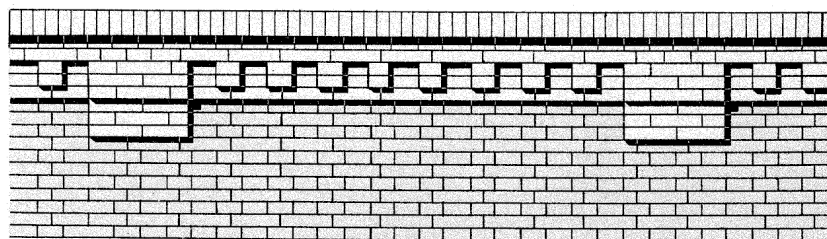
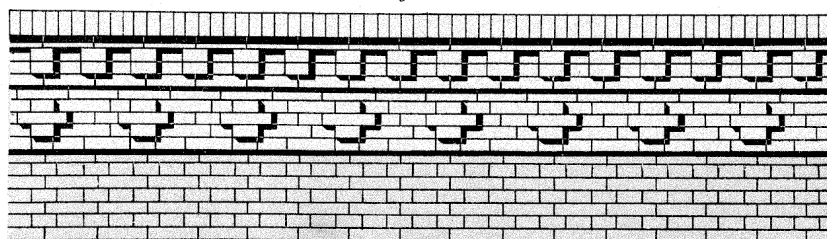


Fig. 69.



Echelle de 0,04^e p. Mètre.

Nicole Inv¹

Varlet lith

CORNICHES DE COURONNEMENT

DUCHER & C^{ie} Editeurs

Imp. Mourcq Paris

Fig. 70.

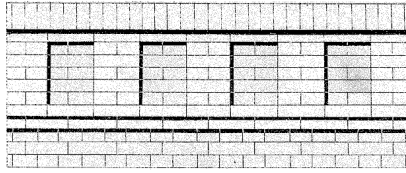


Fig. 71.

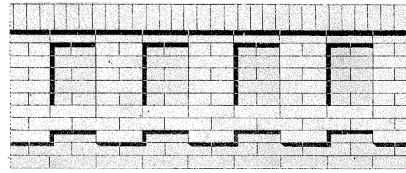


Fig. 72.

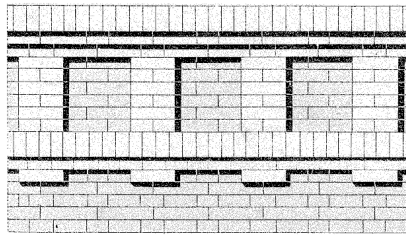


Fig. 73.

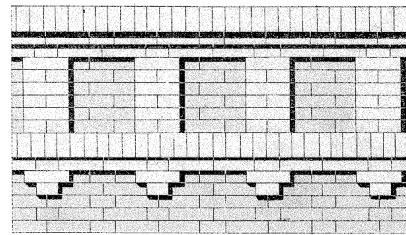


Fig. 74.

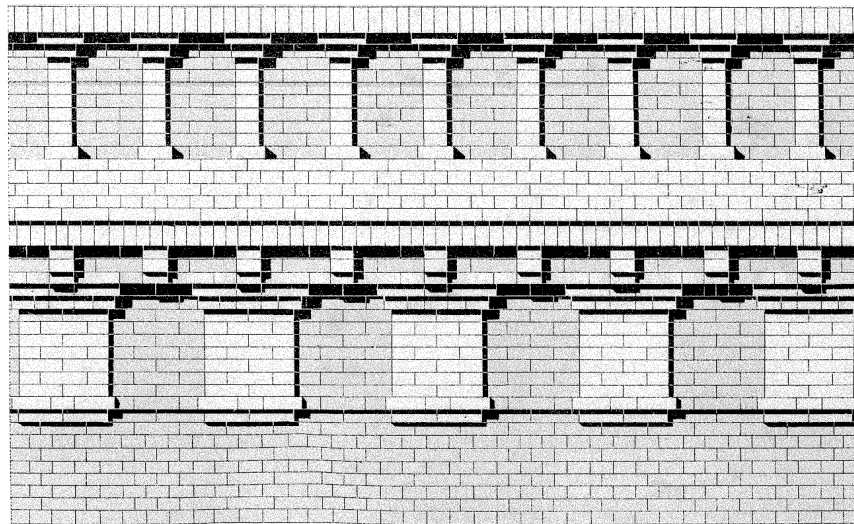


Fig. 75.

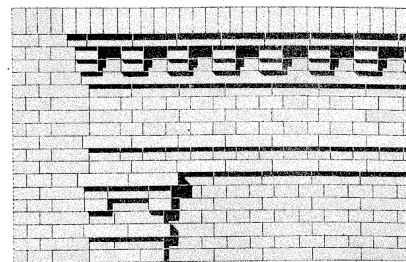
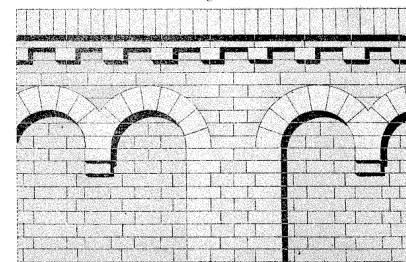


Fig. 76.



Echelle de 0.04^e p. Metre.

Nicoie inv^t

Daumont lith.

ENTABLEMENTS.

DUCHER & C^{ie} Editeurs

Imy Noeoeq Paris

Fig. 77.

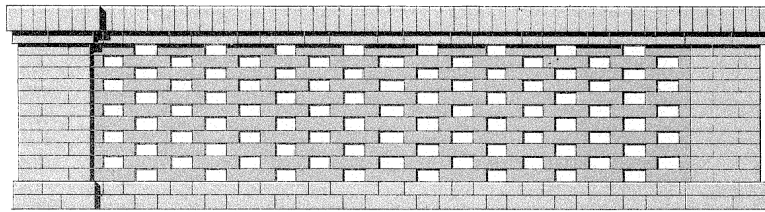


Fig. 78.

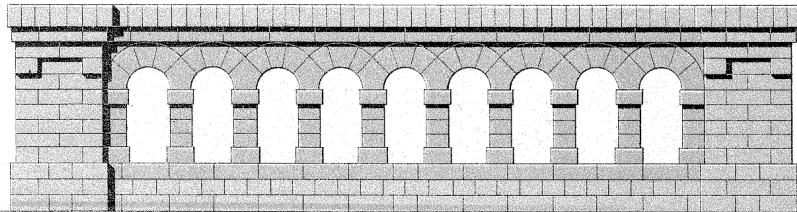


Fig. 79.

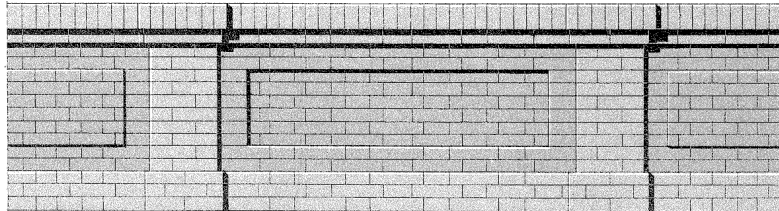
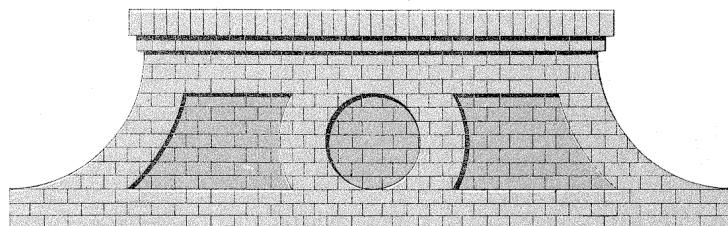


Fig. 80.



Echelle de 0.04^e p. Mètre.

Nicole Inv^t.

A. Cheneveau lith.

BALUSTRADES ET ACROTÈRES.

DUCHER & C^o Éditeurs.

Imp. Mourouf Paris.

Fig. 81.

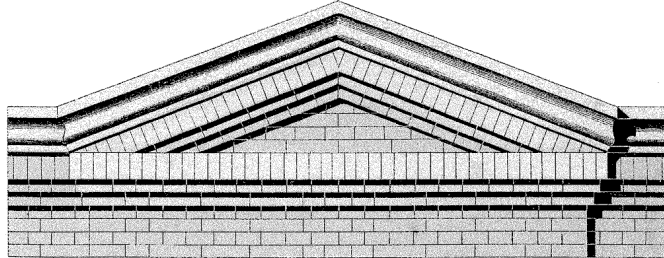


Fig. 82.

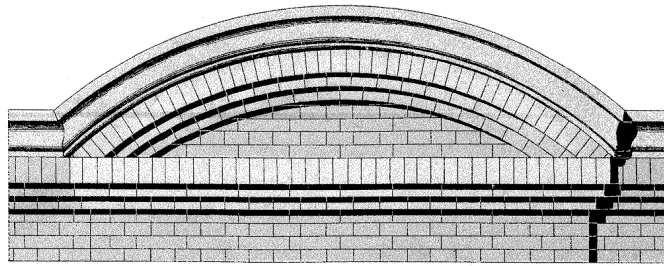
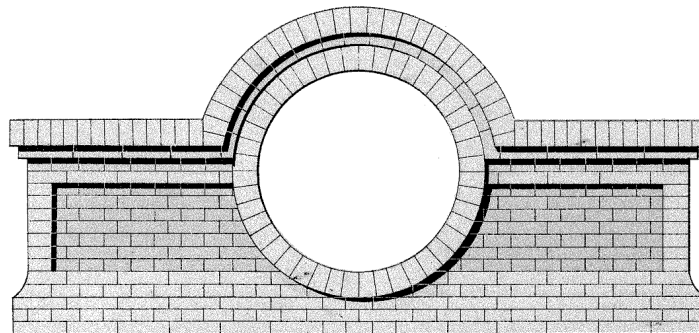


Fig. 83.



Echelle de 0,04^e p. Mètre .

Nicole Inv^o

Daumont lith

FRONTONS.

DUCHER & C^o Editeurs.

Imp. Mourou Paris

Fig. 84.

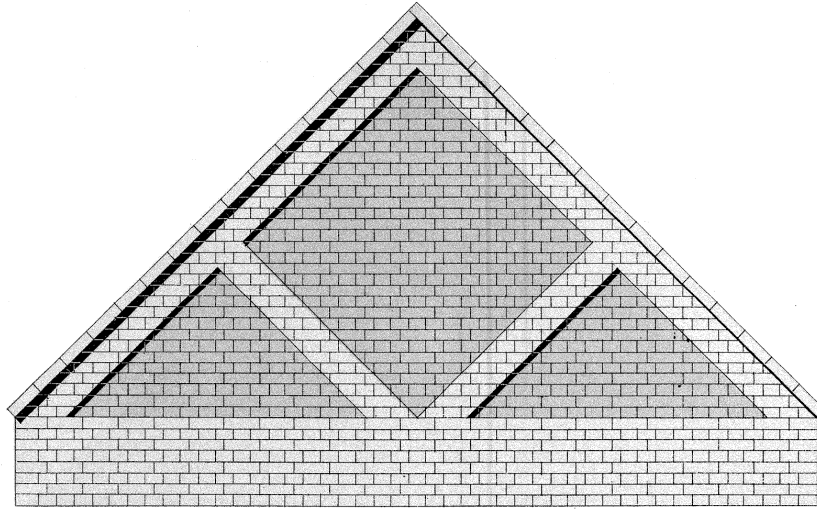


Fig. 85.

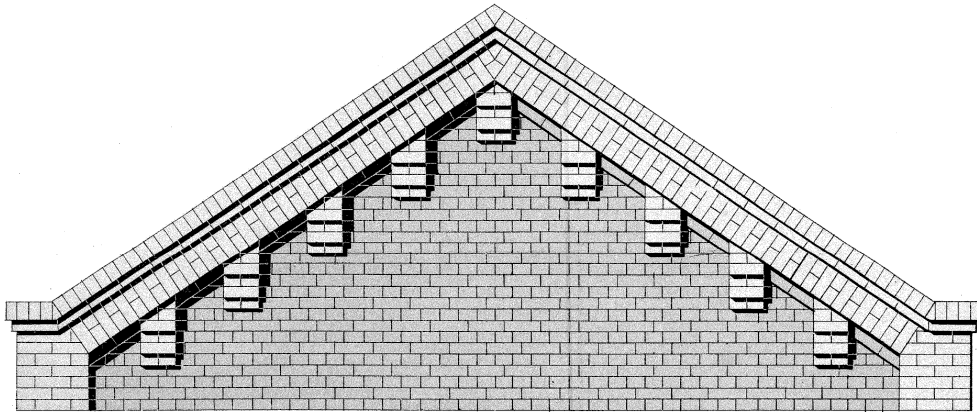


Fig. 86.

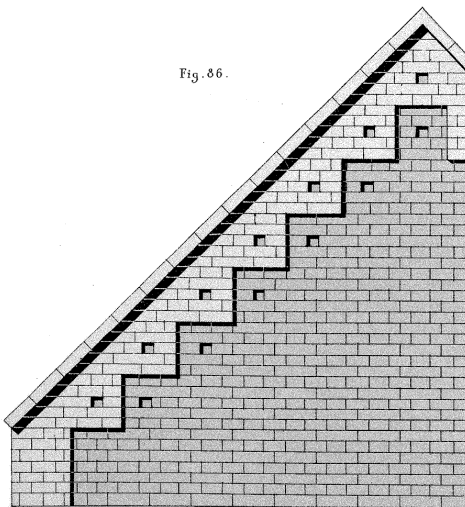
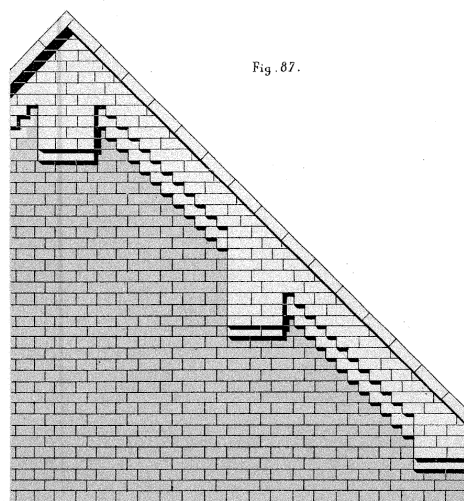


Fig. 87.



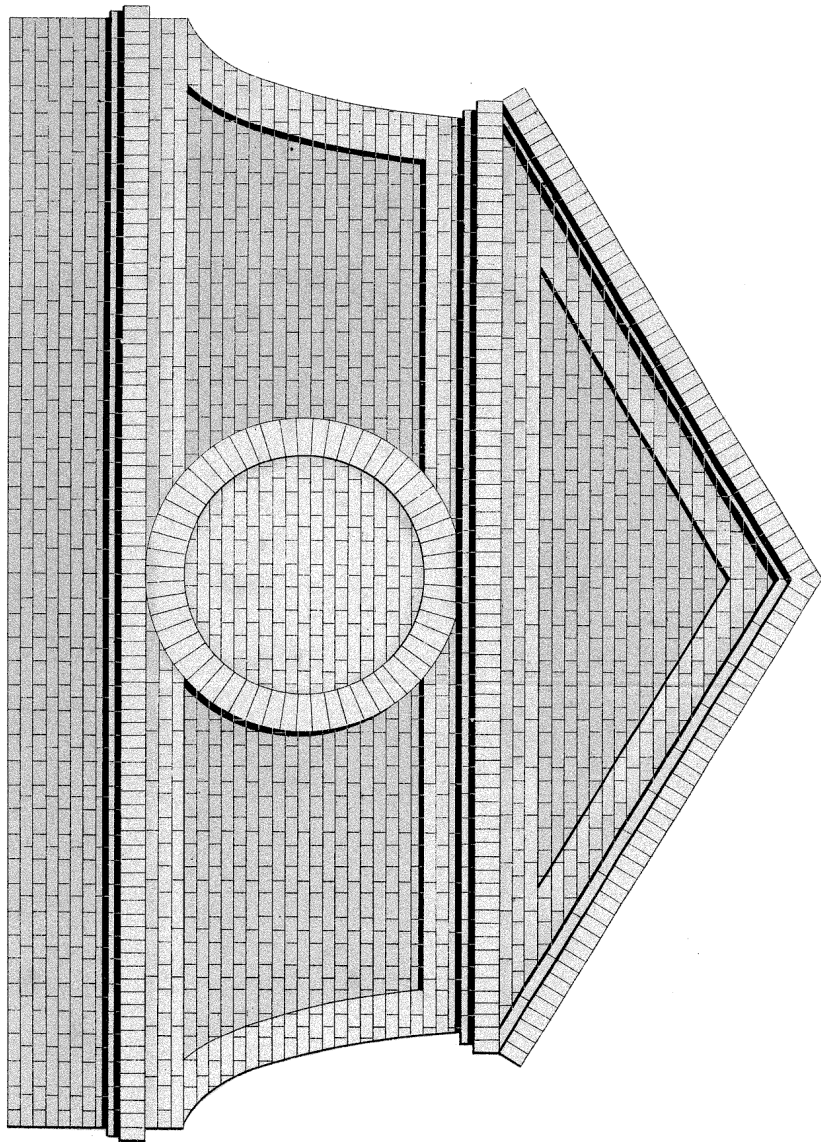
Echelle de 0.04^e p. Mètre.

Nicols lev.

Laveil lith.

PIGNONS.

Fig. 88.



Echelle de 0.04^c p. Mètre.

Nicodé Inv^e

Darmont. lith.

PIGNONS.

DUCHER & C^{ie} Editeurs

Imp. Kerrouq Paris.

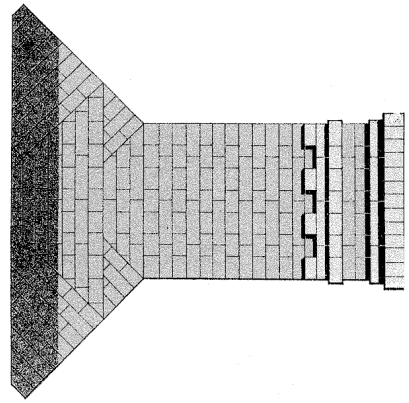


Fig. 89.

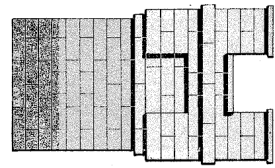


Fig. 90.

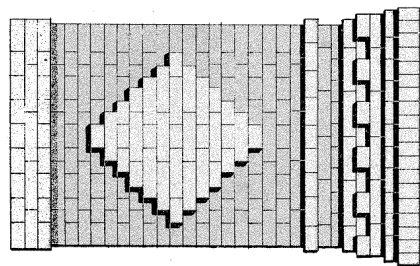


Fig. 91.

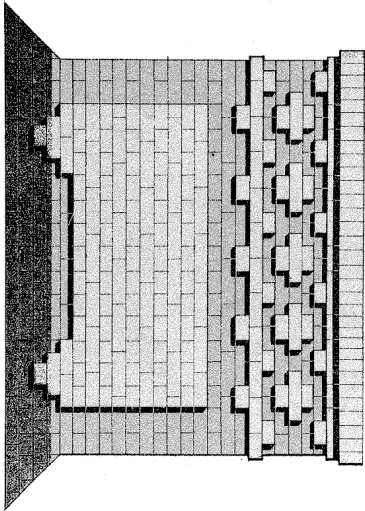


Fig. 92.

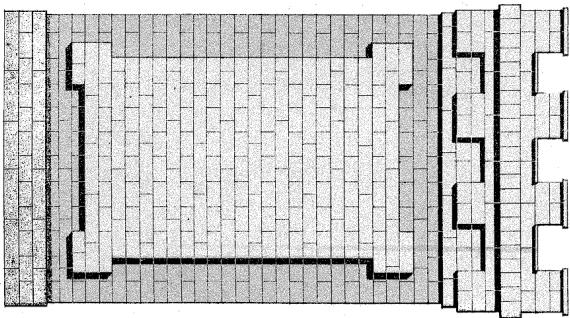


Fig. 93.

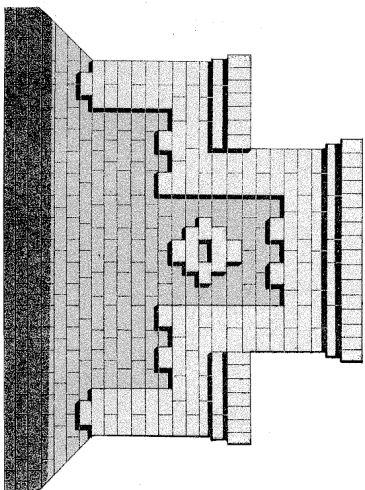


Fig. 94.

Modèle Inv.:

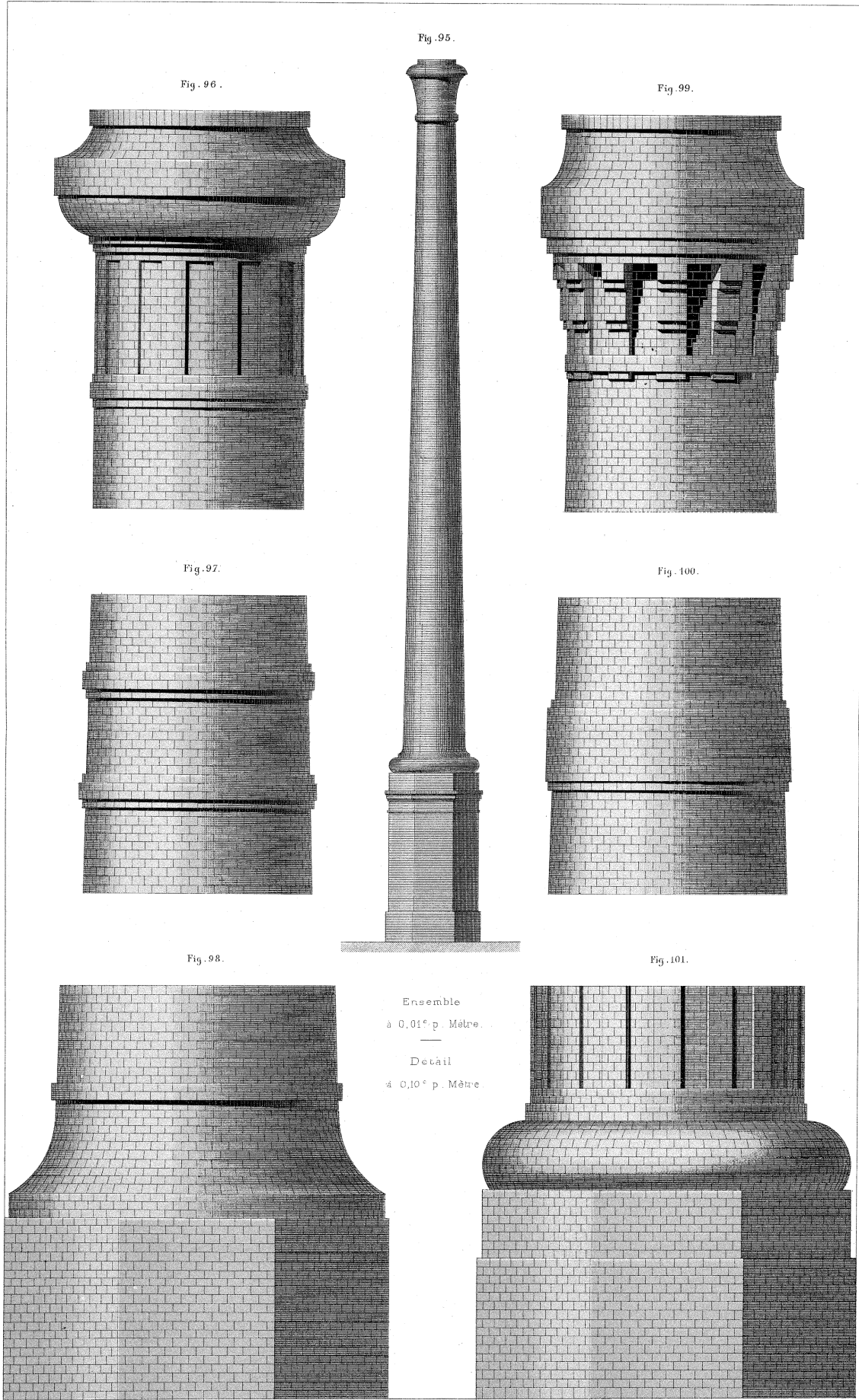
Echelle de 0.04 m p. Mètre.

Spiegel, lith.

TÊTES DE CHEMINÉES.

J. B. B. & Co. Paris

Imp. Kerneux Paris



Nicole Inv^o

A. Chenevot bth.

CHEMINÉES D'USINE.

DUCHER & C^o Éditeurs.

Ind. Moderne Paris

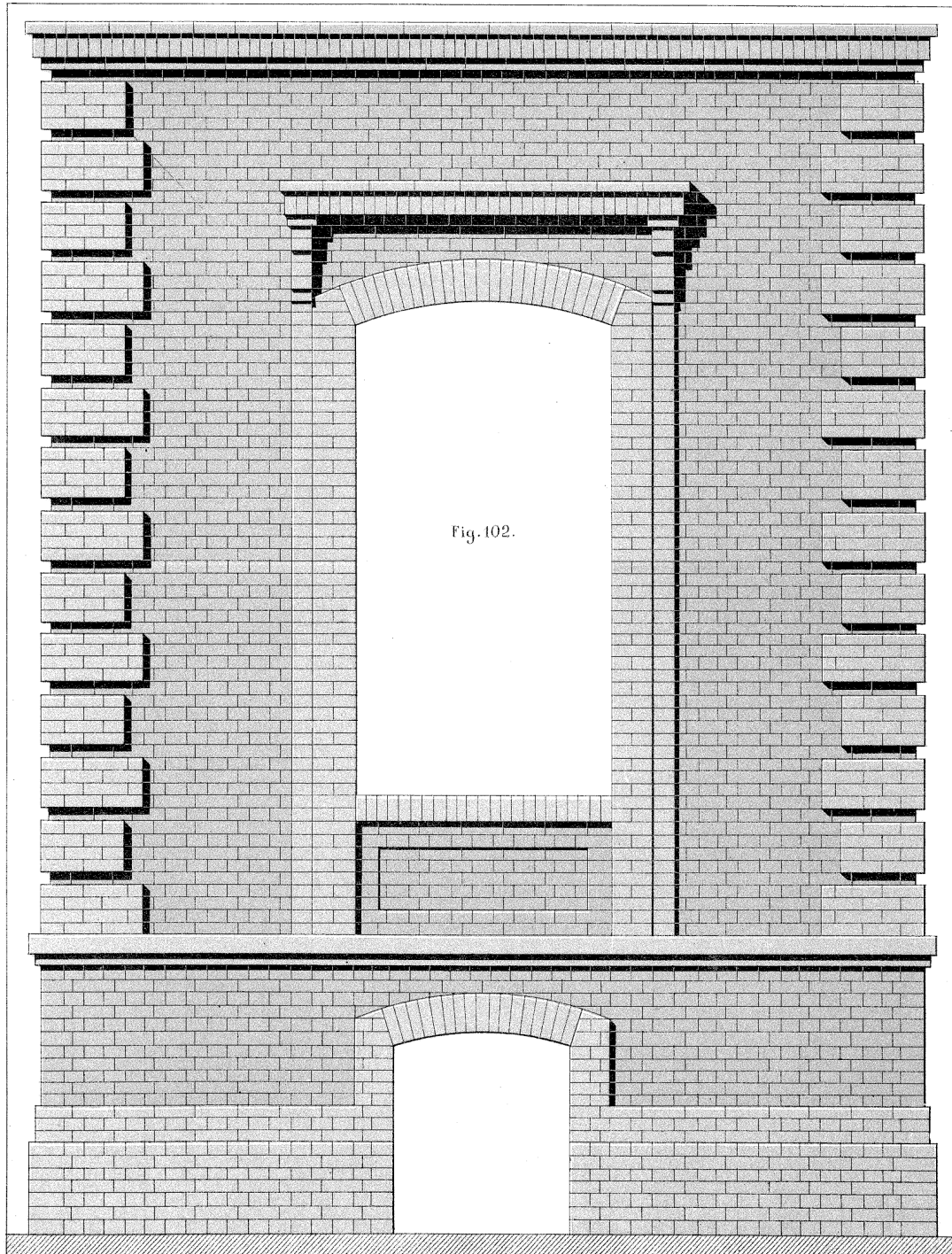


Fig. 102.

Nicole Inv^t

Echelle de 0 01^e p. Mètre.

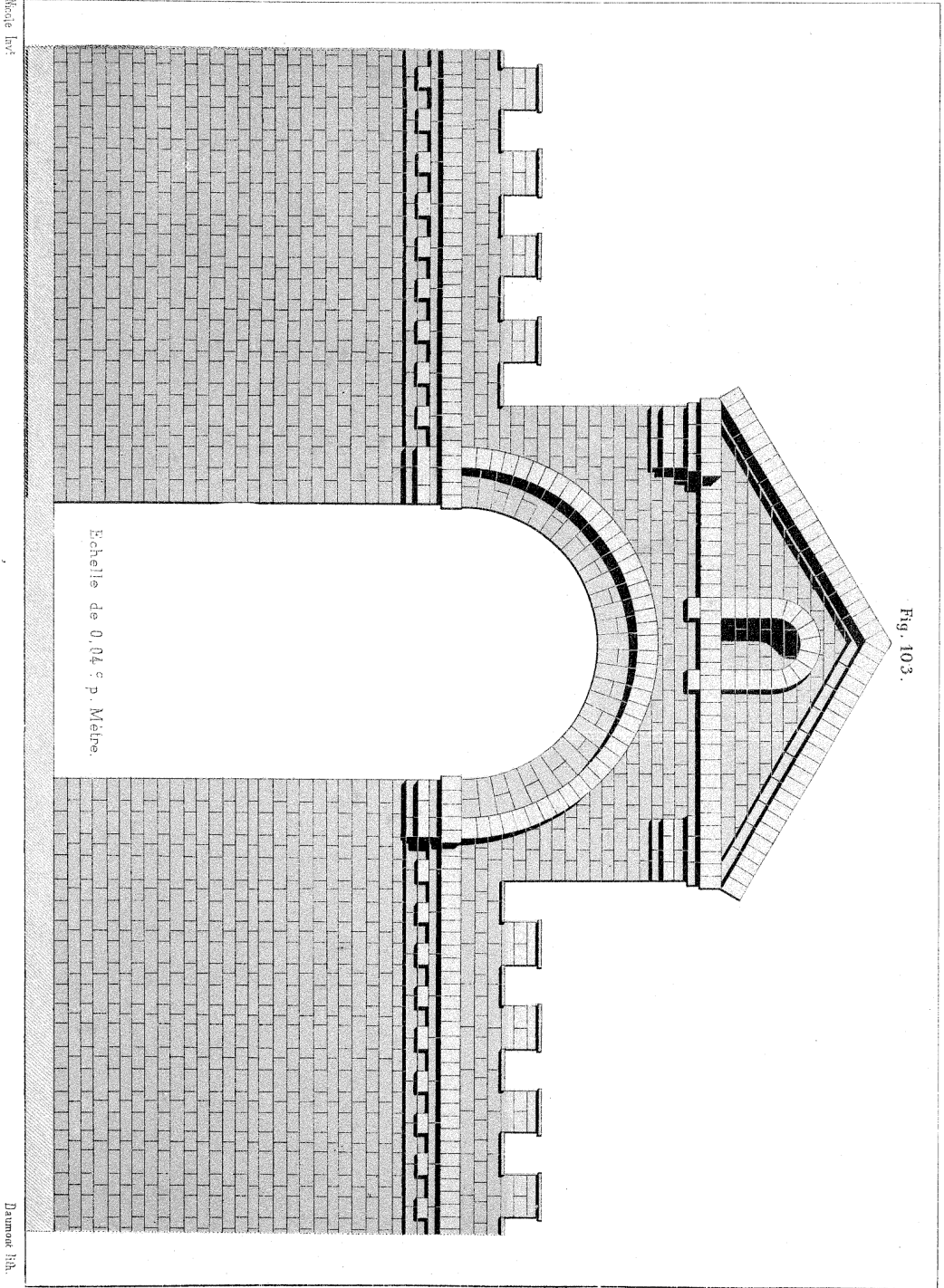
A. Cheneveau lith

AVANT - CORPS.

DUCHER & C^o Editeurs.

Imp. Moutonq Paris.

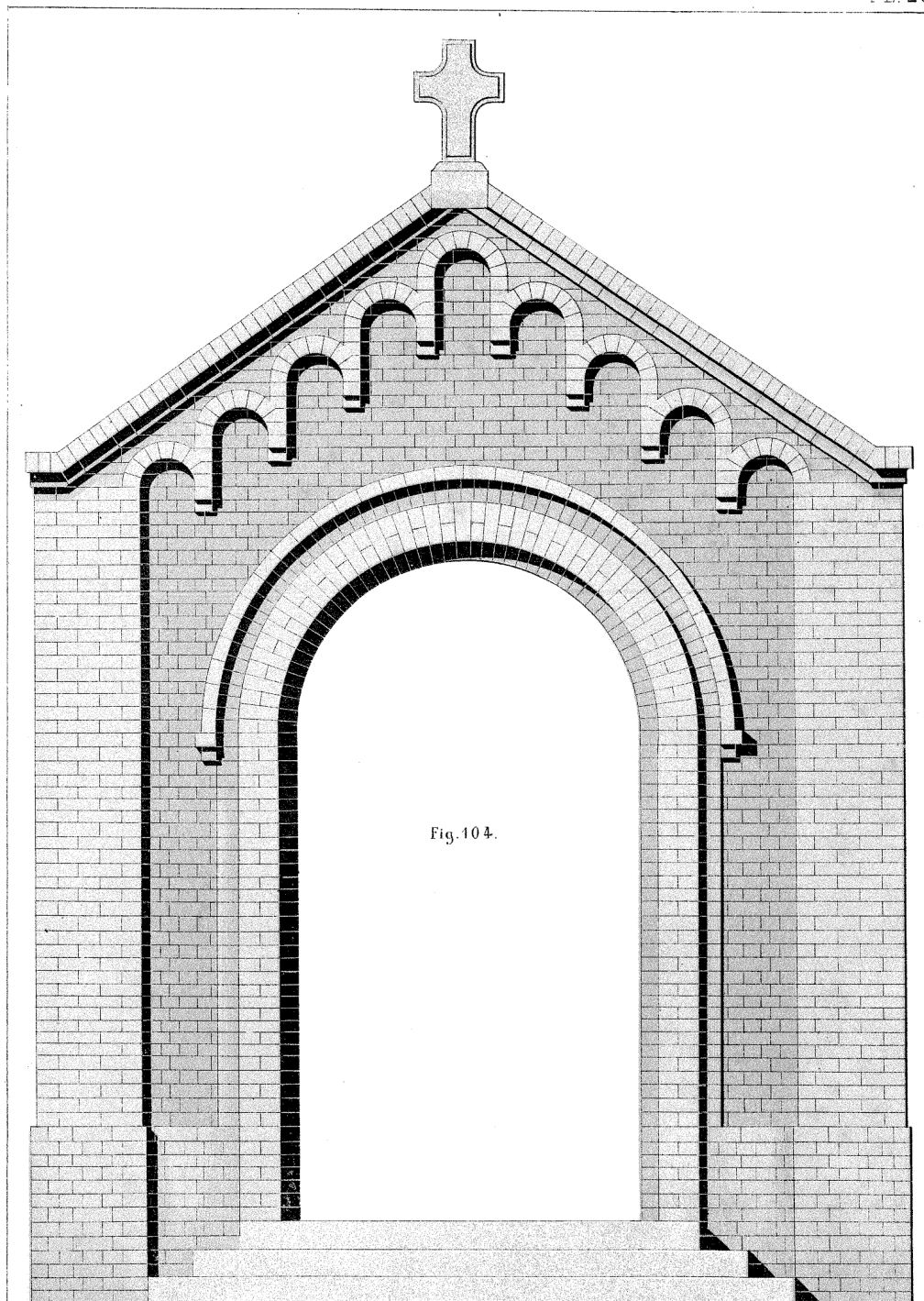
Fig. 103.



JULLIER & Co' Tailleurs

Imp. Mennessier Paris

ENTRÉE DE COUR.



Nicole Inv^t

Echelle de 0,04 p Mètre.

Daumont lith.

FAÇADE D UNE CHAPELLE

BOUCHER & C^{ie} Editeurs

Imp. Moreauq Paris.

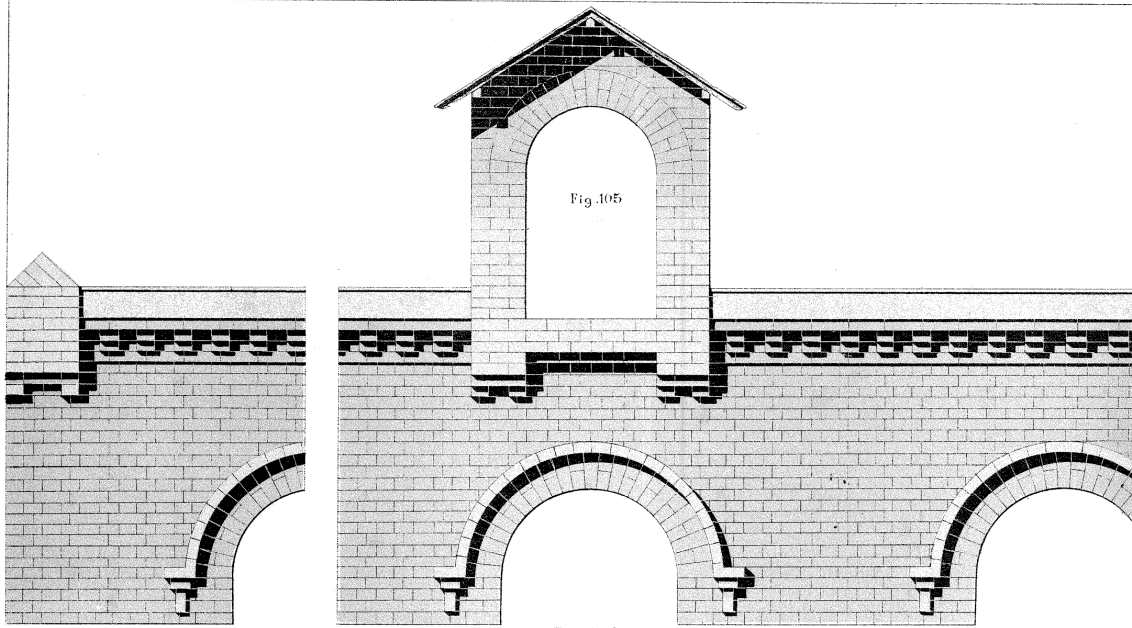
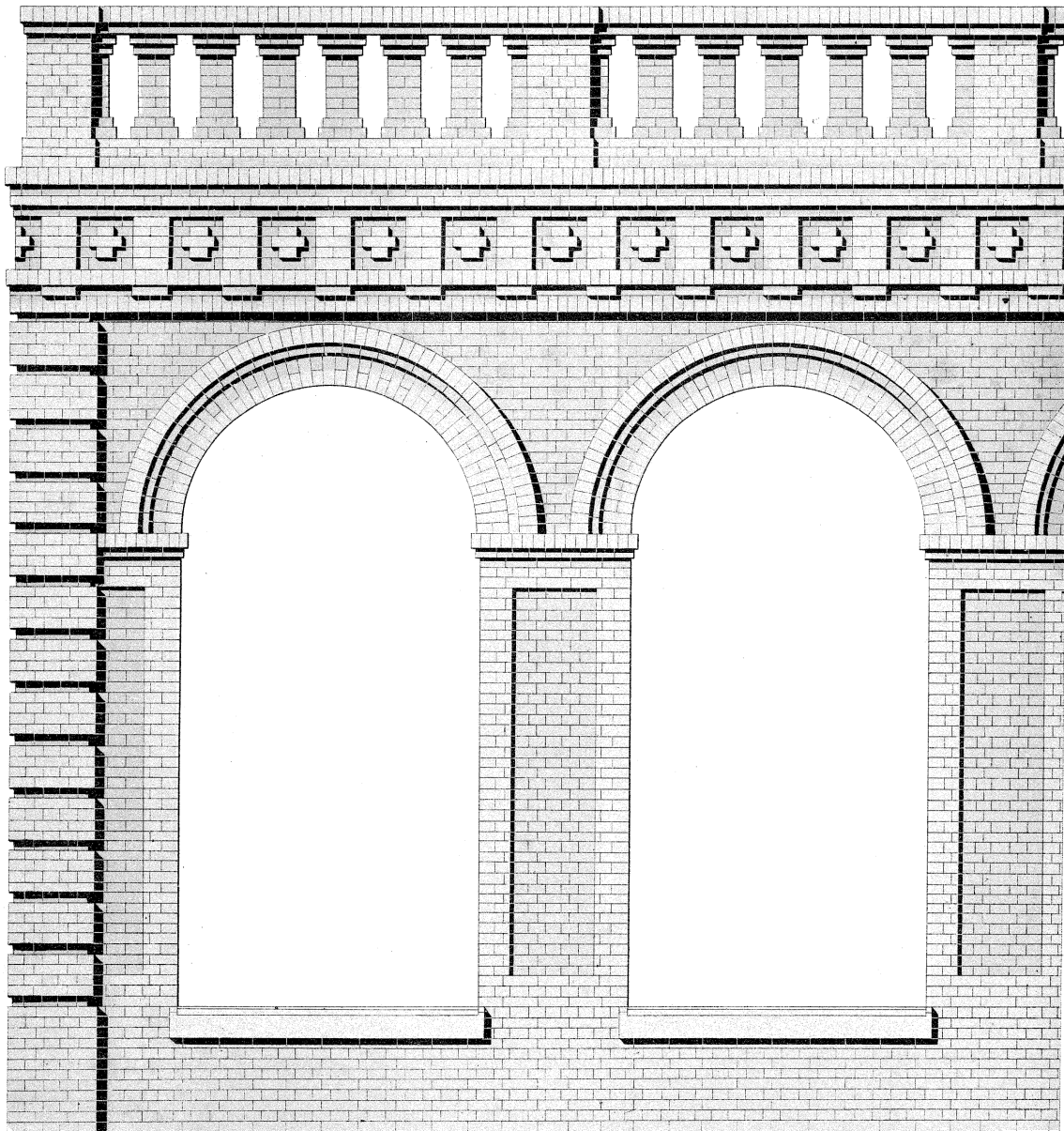


Fig. 106



Nicole Jor!

Echelle de 0.04 m. p. Mètre.

Dumont. Inh.

COURONNEMENT D'UN BÂTIMENT SCOLAIRE ET FAÇADE D'UNE ORANGERIE.

DECHER & Co. Éclaireurs

100, Rue de Paris.

Droits réservés au Cnam et à ses partenaires

Fig. 107.

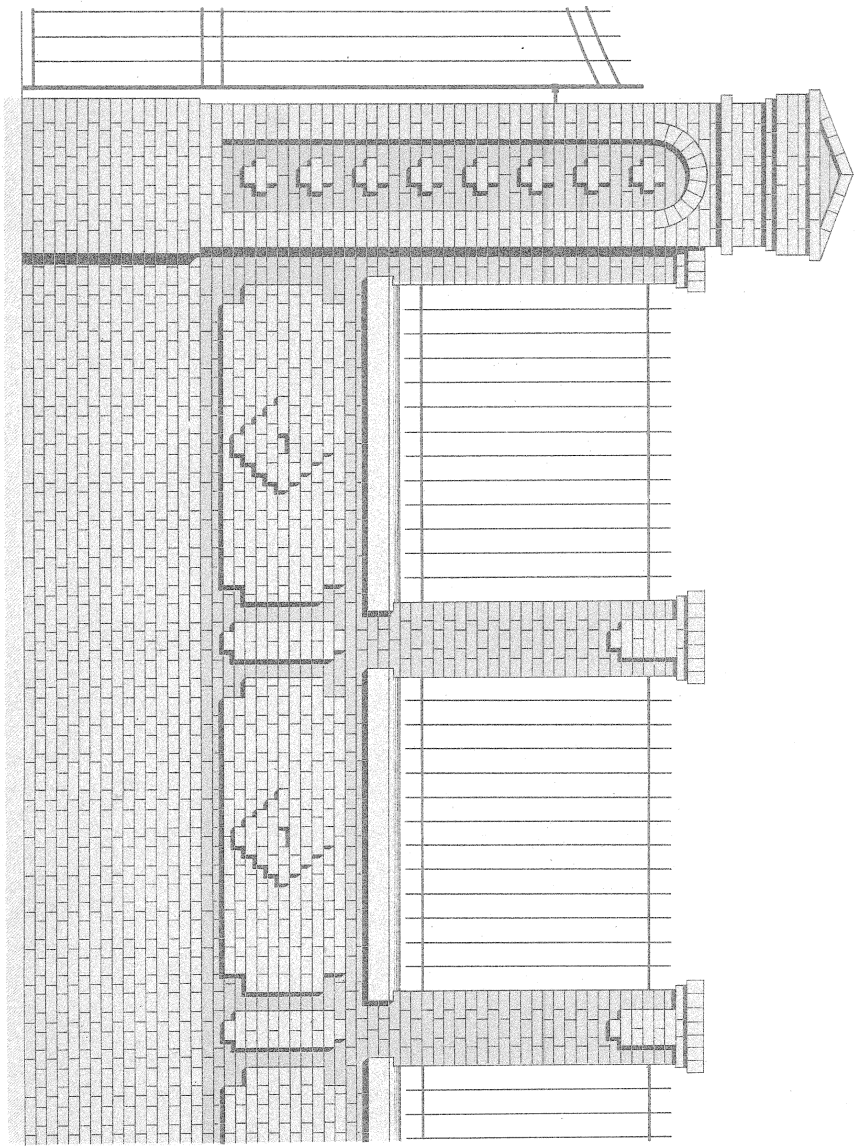
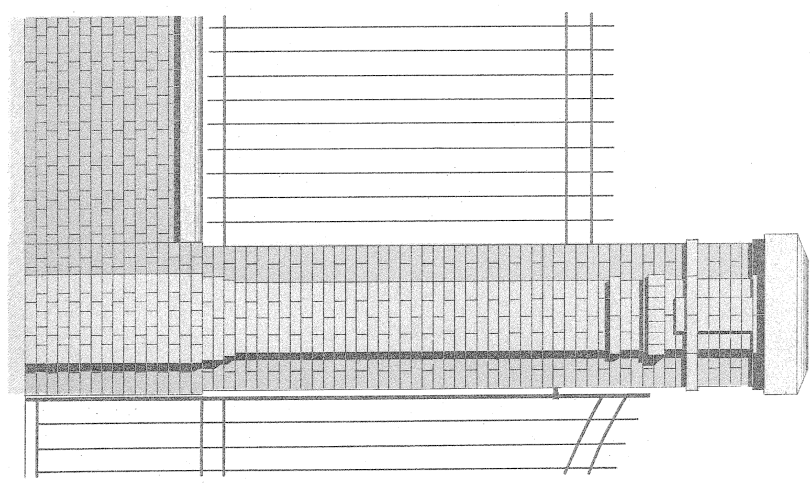


Fig. 108.



Echelle de 0,04 s. p. Mètre.

Niveau 1m.

Niveau 0m.

CLÔTURES DE JARDIN.

Droits réservés

Imp. Menard Paris